



Driss Lachgar à ABC : *L'accueil du dénommé Brahim Ghali, un scandale et une trahison qui portent atteinte aux relations historiques maroco-espagnoles ... Et à Assabah : L'USFP est depuis toujours un parti responsable qui place les intérêts du pays avant les siens*

Pages 2-3

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9317

Du Jeudi 13 au Dimanche 16 Mai 2021

*Solidarité, développement social, égalité, soutien de la famille...*

# Tu parles !

*Ils sont 5000 cadres, spécialistes et autres auxiliaires à être privés de salaires depuis plus de dix mois*

## Vœux



A l'occasion de l'avènement de l'Aïd Al-Fitr, Libération présente ses vœux déferents à S.M le Roi Mohammed VI et aux membres de la famille Royale.

Nos vœux s'adressent également à l'ensemble du peuple marocain et à la Oumma islamique.

Le ministère de la Santé optimiste sur la situation épidémiologique



Tayeb Hamdi : *Un assouplissement progressif des mesures restrictives est désormais possible*

Page 4

*Ligue des champions et Coupe de la Confédération*

Rudes épreuves algérienne pour le Wydad et sud-africaine pour le Raja



Page 31



Page 5

Driss Lachguar dans un entretien au quotidien Assabah

*L'USFP est depuis toujours un parti*

**Actualité** *responsable qui place les intérêts du pays avant les siens*

Dans un long entretien accordé à nos confrères du quotidien arabophone Assabah, Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'USFP, a livré une analyse pertinente et approfondie de la scène politique marocaine. La question du quotient électoral, l'utilisation de l'argent et de la bienfaisance suspecte pour acheter des voix, la légalisation de l'usage thérapeutique du cannabis, ou encore les ambitions du parti de la Rose pour les prochaines échéances électorales sont autant de sujets évoqués par le dirigeant itihadi.

«Je pense que tout parti est en droit de justifier sa présence sur la scène politique en faisant valoir son ambition de gagner les élections», a tenu d'abord à rappeler Driss Lachguar. Il a dans ce sens expliqué qu'en «ce qui concerne les élections de 2021, personne ne peut savoir qui les remportera parmi les 30 partis qui y participent». «Seuls le travail sérieux, la persévérance, en plus du choix de l'électeur le jour du scrutin détermineront les 10 partis qui seront représentés au sein de la Chambre des représentants», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Au sein de l'USFP, nous travaillons avec acharnement pour rendre à notre parti la place qui est la sienne. Nous avons notamment effectué une tournée dans plusieurs régions du Royaume et nous avons visité les différents secrétariats provinciaux du parti pour nous entretenir avec les militants et les militants et les inciter à davantage de mobilisation et au déploiement de plus d'efforts». Puisque, selon lui, «la raison d'être d'un parti politique est d'arriver au gouvernement pour prendre part à la gestion des affaires publiques».

Répondant à une question sur le bilan que l'USFP va défendre dans sa campagne électorale, celui du gouvernement ou celui

du parti, Driss Lachguar a été on ne peut plus clair. «Nous allons défendre le bilan du gouvernement, sur les plans constitutionnel et politique, car son travail durant la pandémie a été positif», a-t-il affirmé. Et de préciser : «Je n'ai jamais été contre les efforts du gouvernement qui a réussi dans de nombreux domaines et qui a augmenté les budgets de l'éducation et de la santé, en plus de son travail remarquable dans la lutte contre la pandémie du Covid-19».

Le leader itihadi a également tenu à rappeler que «c'est grâce à la clairvoyance de S.M le Roi et à sa vision proactive que le Royaume a pris une série de mesures préventives et proactives pour contenir la propagation de l'épidémie». «Le Souverain a usé de tous ses pouvoirs et prérogatives, garantis par la Constitution, d'abord en tant que Commandeur des croyants, puis en tant que chef de l'Etat et chef suprême des FAR, pour faire face à la pandémie et éviter au Maroc la catastrophe», a-t-il noté, avant de préciser que c'est également «grâce à Sa Majesté qu'une politique publique a été élaborée avec la participation de toutes les institutions gouvernementales et du Parlement qui a su s'adapter à la situation, notamment en créant des commissions parlementaires et en continuant à exercer son droit d'interpeller les ministres et à contribuer à la législation».

Concernant la procédure de candidature, Driss Lachguar a expliqué que le «Bureau politique a décidé de fixer le dernier délai de soumission des candidatures au 15 mai pour toutes les échéances électorales». Il a également tenu à souligner que le but de sa tournée dans les différentes régions du Maroc n'était pas d'accorder des accréditations. «J'ai visité les régions avec un groupe de travail qui a assisté à toutes les réunions pour interagir avec les militants du parti et intervenir pour remédier à quelques déséquilibres et surmonter certaines faiblesses. Nous avons discuté directement avec les responsables des organes qui dirigent le parti aux niveaux local, régional et provincial et nous leur avons expliqué les lois électorales et leurs nouveautés. Nous avons également mis le point sur la situation organisationnelle du parti dans chaque région et nous nous sommes enquis des capacités des partis rivaux», a-t-il précisé. Et de poursuivre : «Nous avons conclu que la structure organisationnelle du parti est prête pour les prochaines échéances et que nous pouvons participer aux élections à partir de demain avec une couverture de 70% des circonscriptions et avec des candidats de premier plan».

Le Premier secrétaire n'a pas manqué de rappeler que l'USFP couvrira le territoire national à 100% lors des élections législatives. «Sauf en cas de force majeure», a-t-il indiqué. «Quant aux élections com-

munes, notre ambition, en toute humilité, est de couvrir 70% à 75%, ce qui est une ambition sérieuse et un pas en avant énorme par rapport aux élections précédentes où l'USFP n'avait couvert que 55% et son rêve était d'atteindre les 60%. Avec des efforts considérables et un travail minutieux, nous aspirons aujourd'hui à obtenir de meilleurs résultats», a-t-il ajouté.

S'agissant du débat suscité par les lois électorales et notamment le mode de scrutin et du quotient électoral, Driss Lachguar a réfuté l'idée véhiculée par ceux qui s'opposaient au quotient électoral adopté par le Parlement et validé par la Cour constitutionnelle sous prétexte qu'il conduit à la balkanisation du champ politique, et partant, à des gouvernements composés de plusieurs partis politiques.

Selon lui, il s'agit d'un faux débat, car l'expérience du Maroc a démontré que le nombre de partis qui forment les gouvernements se réduit de plus belle. A titre d'exemple, le gouvernement de l'alter-

et le PAM en a raflé 10. Est-ce que cela est juste?», s'est-il interrogé. «De plus, l'ancienne formule avait créé une polarité artificielle, non pas grâce aux voix des électeurs, mais à cause de la façon dont les sièges sont répartis sur la base des votes validés uniquement», a-t-il indiqué. Il a également mis en avant que le quotient électoral «n'est pas un mécanisme sacré et la preuve en est la décision de la Cour constitutionnelle qui a récemment validé l'amendement de ce quotient tel qu'il a été voté par le Parlement», tout en soulignant que la persistance du PJD à se cramponner à l'ancienne formule ne prenait pas en compte le consensus qui s'est dégagé entre les partis politiques.

Driss Lachguar a, dans ce sens, souligné que «dorsqu'Abderrahmane El Yousoufi avait proposé le scrutin de liste, il avait nui à son propre parti, mais il avait opéré cette réforme pour l'intérêt du pays et pour renforcer la place des partis sur l'échiquier politique national». «C'est cette logique qui doit prévaloir aujourd'hui», a-t-il dit. Et de rappeler que «l'USFP a toujours été un parti responsable qui place les intérêts du pays avant les siens». Il a également affirmé que «le nouveau système «favorise une représentation fidèle du vote des électeurs et un accès des différents partis aux institutions élus».

Concernant la question du «panier électoral», le dirigeant itihadi a affirmé que l'USFP a préféré s'éloigner de cette pratique «politicienne», tout en mettant en exergue la sensibilité de la question du recours à la charité électorale pendant le Ramadan et en pleine crise sanitaire de la Covid-19. Pourtant, il a rappelé des propos célèbres de l'un des dirigeants historiques de l'USFP, à savoir Abderrahim Bouabid, qui avait déclaré lors d'un rassemblement que «leur argent est hallal pour vous et vos voix leur sont interdites». Et d'ajouter que l'évolution des citoyens est telle que c'est se tromper lourdement que de miser sur leur naïveté.

Dans un tout autre registre, Driss Lachguar a souligné que son éthique lui interdit de s'immiscer dans les affaires internes du PJD. «Bien que tout le monde se souvient de la façon dont Abdellah Benkirane accusait notre parti, en profitant de sa position de chef du gouvernement et en exploitant le Parlement comme tribune pour s'ingérer dans les affaires internes de l'USFP et insulter ceux qui sont en désaccord avec lui», a-t-il déclaré. Il a également mis en avant que l'USFP exige la transparence des élections et d'interdire de toute instrumentalisation électorale des cérémonies d'inauguration présidées par les ministres. Dans ce sens, le dirigeant itihadi a appelé le chef du gouvernement et tous les ministres à mettre fin à ces inaugurations intéressées et autres activités



**Tout parti est en droit de justifier sa présence sur la scène politique en faisant valoir son ambition de remporter les élections**



**Au sein de l'USFP, nous travaillons avec détermination pour rendre à notre parti la place qui est la sienne**



## La structure organisationnelle du parti est prête pour les prochaines échéances

gouvernementales similaires à l'approche des échéances électorales, en soulignant que cela ne doit pas s'appliquer uniquement aux membres de l'Exécutif qui font partie du PJD, mais aussi à tous les membres du gouvernement.

Concernant la crise sanitaire, le Premier secrétaire de l'USFP a souligné que tout au long de l'histoire, des catastrophes et de crises majeures ont toujours eu un impact sur la gestion des affaires publiques, comme ce fut le cas lors de la Première et de la Deuxième Guerres mondiales ou de la crise économique de 1929, tout en rappelant également que les catastrophes et les crises ont constitué des tournants décisifs dans l'histoire de l'humanité, comme en atteste le cas de la protection sociale qui n'est apparue qu'en 1945 suite à la Seconde Guerre mondiale qui s'est soldée par des millions de morts, de veuves et d'orphelins.

Pour ce qui est du Maroc, Driss Lachguar a indiqué que les partis politiques les plus optimistes ne prévoyaient pas la mise en place immédiate d'un système social, car « nous estimions que ce chantier était vaste et coûteux, et qu'il fallait le mettre en place progressivement, le temps de se doter des structures d'accueil ». Il a ensuite loué le système institutionnel national avec à sa tête la monarchie qui, dotée de prérogatives exceptionnelles, a accéléré la mise en place de la protection sociale.

Répondant à une question relative à la légalisation de la culture du cannabis à des fins thérapeutiques et médicales, le Premier secrétaire de l'USFP a estimé que l'adoption du projet de loi autorisant cet usage, qui est encore dans le circuit législatif, doit être suivie par une amnistie générale concernant la région et les personnes qui font l'objet de plaintes malveillantes concernant la culture du cannabis, précisant que plus de 50.000 personnes sont recherchées pour ces motifs.

Et dans ce sens, Driss Lachguar a assuré que le parti de la Rose a toujours milité pour une véritable indépendance du pouvoir judiciaire, mais il a néanmoins souligné que lors des échéances électorales, des candidats portent plainte contre d'autres candidats à des fins



électorales et politiciennes, révélant que lors des précédentes élections les secrétaires généraux des partis politiques, en coordination avec l'ancien ministre de la Justice qui avait le pouvoir de superviser les élections au côté du ministre de l'Intérieur, s'étaient mis d'accord pour surseoir aux procès contre les candidats jusqu'à la fin du processus électoral, et ce, dans le but de garantir l'impartialité positive du pouvoir judiciaire pendant les élections. « Il ne faudrait pas faire pencher la balance en faveur d'un candidat au détriment d'un autre », a-t-il mis en avant, tout en espérant que les élections se dérouleront dans une atmosphère d'égalité des chances entre tous les candidats.

A cet égard, le dirigeant socialiste a cité l'exemple de l'affaire judiciaire d'Abdelwahab Belfkih. Selon lui, l'USFP avait d'abord choisi de prendre ses distances vis-à-vis de celui-ci en attendant le verdict de la justice, mais des faits incompréhensibles se sont déroulés, ce qui démontre qu'il y a anguille sous roche.

« Au moment où l'USFP a pris ses distances avec son premier candidat dans la région (de Guelmim) à cause des incompatibilités qui l'empêchaient de se présenter aux élections, on a noté que d'autres formations politiques sont accourues pour le convaincre de se présenter aux prochaines élections sous leurs couleurs, comme si ces partis détenaient les clés de cette affaire », a martelé Driss Lachguar. Et de préciser : « Le Bureau politique de l'USFP suivait les étranges développements de l'affaire sans les mentionner dans ses communiqués. Mais nous avons passé au peigne fin le dossier instruit devant les tribunaux de Rabat, nous nous sommes rendu compte qu'il s'agissait d'une affaire étrange fondée sur une plainte d'une association fantôme qui ne disposait d'aucune preuve de sa qualité, et ce dossier, dans lequel ne figurait aucune personne lésée, a été archivé par le juge d'instruction, ce qui prouve que quelqu'un souffle sur ses cendres, ce qui augure d'un scandale juridique ».

Mehdi Ouassat  
et Mourad Tabet

Driss Lachguar dans un entretien accordé au journal espagnol ABC

## *L'accueil du dénommé Brahim Ghali, un scandale et une trahison qui portent atteinte aux relations historiques maroco-espagnoles*

L'accueil par l'Espagne en catimini du dénommé Brahim Ghali, chef des séparatistes du polissario sous une fausse identité, est un « scandale » et « une trahison » portant atteinte aux relations historiques entre les deux pays, a affirmé le premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, dans un entretien au journal espagnol ABC, publié mercredi.

L'attitude de l'Espagne depuis le déclenchement de cette affaire confirme l'existence d'un « accord » entre les gouvernements espagnol et algérien pour transférer le dénommé Brahim Ghali, poursuivi pour de graves accusations de terrorisme et de génocide, à bord d'un avion privé et avec de faux documents sans en informer le gouvernement marocain, a souligné M. Lachguar. « En outre, le gouvernement espagnol a nié et remis en question cette situation, ce que je considère un scandale qui porte atteinte aux relations historiques de bon voisinage, de confiance et de partenariat entre nos deux pays », a déploré le premier secrétaire de l'USFP.

Le prétexte humanitaire avancé par le gouvernement de Pedro Sanchez n'est pas recevable dès lors que l'intéressé est entré en Espagne sous une fausse identité, a-t-il expliqué, relevant que le peuple marocain a ressenti cela comme « une trahison de la part de ses voisins espagnols ».

Les considérations humanitaires se sont révélées être de simples subterfuges, a affirmé M. Lachguar, notant que « le fait de parler aujourd'hui de responsabilité historique ou administrative n'est autre que la nostalgie d'un passé colonial honteux ».

Il a indiqué que « toute allusion à la responsabilité ou à la tutelle de l'Espagne sur les provinces sahariennes est l'expression d'une hostilité manifeste à l'égard du peuple marocain sur une question centrale qui connaît aujourd'hui un tournant majeur auprès de l'opinion publique internationale suite à la reconnaissance de la marocanité du Sahara par les Etats-Unis d'Amérique ». Après avoir mis l'accent sur le rôle prépondérant du Maroc pour faire de la Méditerranée un espace de sécurité, de paix et de prospérité pour les rives Nord et Sud, M. Lachguar a relevé que « cette crise nous incite à réexaminer les relations bilatérales en profondeur ».

« Le Maroc est victime de cet acte inamical et le peuple marocain attend une position claire du gouvernement espagnol pour redonner toute son importance au partenariat stratégique entre nos deux pays et rétablir ainsi la confiance rompue », a-t-il conclu.

# Le ministère de la Santé optimiste sur la situation épidémiologique

*Le variant indien préoccupant mais pas tant que ça pour l'OMS*



partiellement et 4.414.056 ayant reçu deux doses, la menace que fait planer le variant indien sur les efforts considérables déployés par le Royaume dans cette campagne suffit à elle seule pour nous inciter à redoubler de vigilance. Pour le moment "rien ne suggère que nos diagnostics, nos médicaments et nos vaccins ne marchent pas. Et ça c'est important", rassure la responsable de l'OMS. Poursuivant son numéro d'équilibriste hors pair, la docteur Maria Van Kerkhove prévient : "Nous allons continuer à voir des variants préoccupants et il faut faire tout ce qui est possible pour limiter la transmission, les infections, prévenir la contagion et réduire la gravité de la maladie".

Un coup, le variant indien résiste au vaccin, un coup, il n'en est rien. A l'évidence, l'Organisation mondiale de la santé n'est sûre de rien. Sa communication prudente est symétrique à ce qu'elle doit être. A la différence du Maroc qui a clairement choisi de surfer sur le vent d'optimisme nourri par les récents indicateurs épidémiologiques.

Chady Chaabi

Tout en occultant le variant indien, détecté le 3 mai à Casablanca, le ministère de la Santé, par la voix d'Abdelkrim Meziane Bellefquih, chef de la division des maladies transmissibles à la direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, s'est félicité des effets positifs des mesures sanitaires mises en place par l'Exécutif à l'aube du mois sacré de Ramadan.

Avec une baisse de l'ordre de 19,5% des cas d'infection au nouveau coronavirus enregistrés lors des quatre dernières semaines, la tendance est effectivement à l'optimisme. D'autant qu'elle concerne neuf des douze régions du Royaume : Guelmim-Oued Noun (-50%), l'Oriental (-43,3%), Rabat-Salé-Kénitra (-33,7%), Dakhla-Oued Eddahab (-29%), Marrakech-Safi (-23,1%), Casablanca-Settat (-21,1%), Béni Mellal-Khénifra (-18,2%), Draa-Tafilalet (-8,7%) et enfin Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (-6,7%).

Le cas de Casablanca-Settat, région la plus peuplée du pays, est révélateur d'une propagation du virus au ralenti comme en témoigne le taux de reproduction qui "a connu une baisse significative en se stabilisant en fin de semaine dernière à 0,90" d'après Abdelkrim Meziane Bellefquih. Résultat, le nombre de cas actifs a dégringolé (-31,7%), passant de 5.109 cas il y a deux semaines, à 3.878, lundi. Plus important encore, les cas critiques ou sévères admis aux unités de soins intensifs ont baissé de 20% (279 cas).

Si le taux de létalité (1,8%) est un peu moins élevé que la moyenne mon-

diale (2,1%), 9.077 citoyennes et citoyens ont tout de même succombé au Sars-Cov2 depuis le début de l'épidémie au Maroc, le 3 mars 2020. Apprendre de nos erreurs passées pour sauver des vies doit être une priorité commune. La responsabilité de tous est engagée en temps de pandémie. Mais tout le monde ne tire pas dans le même sens. Les situations de trois régions du pays sont pour le moins préoccupantes. Il s'agit de Souss-Massa (+23%), Laâyoune-Sakia El Hamra (+28,8%) et Fès-Meknès (+40%). D'où les rumeurs concernant un renforcement des mesures préventives. Rumeurs démenties par les autorités.

Au vrai, un serrage de vis ne serait pas superflu. Certes, tous les indicateurs sont au vert, mais il est tout de même étonnant que le variant indien n'inquiète pas plus que ça les autorités sanitaires. Une attitude qui tranche avec celle de l'Organisation mondiale de la santé. Le B.1.617, variant du nouveau coronavirus, doublement mutant, a été classé comme «préoccupant» par l'organisation onusienne. Si l'on en croit la docteur Maria Van Kerkhove, responsable technique de la lutte contre la Covid-19 au sein de l'OMS, «il y a des informations selon lesquelles le B.1.617 est plus contagieux mais aussi des éléments qui permettent de penser qu'il présente un degré de résistance aux vaccins». Ainsi, le variant indien semble être une véritable bombe à retardement.

Alors que la campagne de vaccination nationale avance à grands pas, comptant 5.903.593 Marocains vaccinés

## Tayeb Hamdi : Un assouplissement progressif des mesures restrictives est désormais possible

L'assouplissement progressif et contrôlé des mesures restrictives est désormais possible grâce à l'amélioration de la situation épidémiologique et à l'avancement de la campagne nationale de vaccination anti-Covid-19, a estimé le médecin et chercheur en politique et systèmes de santé, Tayeb Hamdi.

Dans une analyse de la situation épidémiologique du Royaume, M. Hamdi a indiqué que le Maroc est apte à entamer après Aïd El Fitr, un allègement progressif, contrôlé et contrôlable des mesures territoriales restrictives, afin de permettre un retour à une vie sociale, économique et commerciale plus souple, dans le plein respect des mesures préventives individuelles et collectives et dans l'attente de l'immunité collective. L'expert énumère cinq facteurs qui dictent la prise de telle décision, à savoir la situation actuelle, les risques potentiels, la résilience du système de santé, le comportement des citoyens ou encore la capacité du pays à affronter le risque d'une situation épidémiologique incontrôlable et de ses conséquences.

Le spécialiste met en garde contre les comportements irresponsables ayant entraîné dans certains pays des catastrophes épidémiques, appelant à éviter les rassemblements dans les endroits clos, à se désinfecter régulièrement les mains, à respecter la distanciation sociale et à porter un masque de protection.

"L'assouplissement des mesures est désormais nécessaire pour donner plus d'oxygène à la vie sociale, à l'économie, à l'activité touristique et à la sauvegarde des secteurs les plus touchés, et ce, dans une vision et des mesures garantes d'une amélioration de la situation épidémique et évitant sa dégradation", a indiqué le chercheur.

A cet effet, il estime qu'un allègement des mesures pourrait débuter après Aïd El Fitr, notant que l'assouplissement doit s'opérer dans la progressivité, notamment en termes d'activités et d'horaires, tels que la réouverture des cafés et restaurants jusqu'à 21 heures (GMT+1) dans un premier temps, puis plus tard.

La surveillance épidémiologique, la vigilance génomique et l'adaptation des procédures aux réalités régionales et locales, sont autant de points à prendre en compte pour un assouplissement réussi, a-t-il souligné.

Le Royaume peut entamer un assouplissement progressif et prudent des mesures barrières en attendant d'atteindre l'immunité de groupe, sans pour autant mettre la vie des citoyens en danger ou de dégrader la situation épidémique du Royaume ce qui, "empêcheraient de récolter les fruits de mois de patience et d'efforts, ou de profiter d'une saison estivale normale ou presque, dans le respect des mesures individuelles, avec peu de mesures restrictives", a-t-il conclu.

*Solidarité, développement social, égalité, famille...*

# Tu parles !



**5.000** cadres, spécialistes et auxiliaires œuvrant dans le domaine du handicap sont privés de leurs salaires depuis plus de 10 mois, à en croire la Plateforme de coordination des coalitions œuvrant dans le domaine du handicap. Et pour cause : le retard enregistré au niveau de l'aide annuelle accordée par le ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille au soutien

de la scolarisation des enfants handicapés.

Selon ladite Plateforme, ce déficit budgétaire ne date pas d'hier puisque la valeur des montants alloués annuellement au soutien de la scolarisation des enfants en situation de handicap n'a pas évolué au cours de ces dernières années.

En 2019, ce soutien a été estimé à 167 millions de DH alors que le nombre des inscriptions a augmenté. Pis, le montant du soutien accordé aux élèves handicapés est passé de 1.100 à 750 DH.

Pour les 120 ONG regroupées dans ladite Plateforme, la responsabilité de cette situation doit être assumée par le ministère de tutelle puisqu'il n'est pas intervenu à temps, en tant que secteur responsable de la coordination des politiques et des programmes en relation avec le dossier du handicap, afin de redresser la situation.

Ce retard enregistré au niveau du déblocage des fonds nécessaires pour assurer la scolarisation des enfants handicapés est également dû, selon notre source, à l'absence d'une gestion quantitative au niveau de l'accueil et de l'examen des demandes des associations qui prennent en charge 20.000 enfants handicapés et qui emploient 5.000 salariés sociaux. Une situation considérée comme inacceptable vu l'évolution de l'administration publique qui s'appuie de plus en plus sur de nouvelles technologies plus simples et plus rapides.

Les ONG ont constaté aussi du retard en matière de simplification des procédures et des mesures en relation avec le soutien de la scolarisation comme le stipule la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives. L'absence de coordination au niveau local entre l'Entraide nationale, les services de la santé, de l'éducation nationale et de la formation professionnelle a également été observée.

Une diminution des ressources qui a eu des conséquences importantes sur la qualité des services rendus à ces enfants et qui a obligé plusieurs associations à réduire les salaires de leurs cadres ou de simplement supprimer certains services relatifs à la formation, au soutien et à la qualification.

Concernant la situation sociale des salariés du secteur, la Plateforme a indiqué que 90% des 5.000 employés ne disposent pas de couverture sociale. Ils ne bénéficient pas non plus des indemnités du congé annuel. En effet, l'aide accordée par le ministère ne concerne que 11 mois de chaque année calendaire. Ce qui est considéré par les ONG comme une violation grave des dispositions du Code du travail et une menace pour la stabilité sociale de ces cadres ainsi que pour la pérennité des services dispensés au profit des enfants.

Que proposent les 120 ONG pour faire face à cette situation ? Elles recommandent d'assurer la disponibilité des liquidités financières pour l'année

2021 et d'augmenter la valeur de l'aide financière annuelle allouée pour soutenir la scolarisation tout en précisant que cette aide doit suivre le nombre annuel d'inscriptions d'enfants en situation de handicap.

Elles exigent également d'affecter un pourcentage du soutien financier annuel aux frais de fonctionnement et à la couverture sociale. Elles demandent aussi de revoir les règles et procédures en incluant les agents de service et les cadres chargés de la gestion parmi les bénéficiaires de l'aide annuelle, de numériser le processus de réception et de traitement des demandes d'assistance pour réduire la paperasse.

La Plateforme conclut que les conditions de scolarisation des enfants handicapés et des travailleurs sociaux se détériorent en raison dudit retard, et que les associations ne sont pas plus prêtes à attendre davantage de temps. A ce propos, elle ont fixé un délai de deux semaines au ministère pour entamer le décaissement desdites subventions ainsi que la création d'une commission tripartite composée du ministère de tutelle, de l'Entraide nationale et des représentants des ONG, pour revoir les mesures et conditions prévues pour soutenir la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Les 120 ONG comptent aller plus loin. Elles prévoient un sit-in devant le siège du ministère, dont la date sera déterminée ultérieurement. D'autres actions sont également prévues.

**Hassan Bentaleb**



Ils sont 5000 cadres, spécialistes et autres auxiliaires à être privés de salaires depuis plus de dix mois

# Le Maroc réitère son rejet des mesures israéliennes affectant le statut juridique d'Al-Qods

**Nasser Bourita : *Le Royaume place la question palestinienne et la ville sainte au premier plan de ses préoccupations***



Le Maroc a réitéré, mardi, son rejet catégorique de toutes les violations et mesures unilatérales affectant le statut juridique d'Al-Qods Acharif et les droits légitimes du peuple palestinien frère à réaliser ses aspirations à la liberté et à l'indépendance.

Lors de son intervention à la réunion d'urgence des ministres arabes des Affaires étrangères, tenue par visioconférence, le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a condamné les discours haineux de certaines organisations religieuses extrémistes israéliennes.

Il a souligné que le Royaume "partage avec ses frères des pays

arabes les sentiments de profonde inquiétude face aux événements violents qui se déroulent dans la ville sainte d'Al Qods, en particulier dans le quartier de Cheikh Jarrah, qui fait face à des plans systématiques d'expulsion de ses habitants au milieu d'une escalade des attaques israéliennes contre les Maqdessis, et des raids, arrestations et intimidation des fidèles pacifiques pendant le mois béni du Ramadan".

La poursuite de ces pratiques ne ferait qu'accroître les facteurs d'escalade et de tension, ainsi que la prévalence du discours de haine, diminuant ainsi les chances de paix dans la région et plongeant la cause palestinienne et la ville sainte d'Al-Qods dans un conflit religieux et idéolo-

gique, a-t-il averti.

Faisant observer que cette situation difficile est due à l'impasse qui a affecté le processus de paix pendant des années, Nasser Bourita a affirmé que la relance du processus de paix, selon des déterminants clairs, des fondements de la légitimité internationale, des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Initiative de paix arabe afin de préserver les droits légitimes du peuple palestinien et relancer une dynamique constructive pour la paix, constitue la clé pour surmonter cette situation.

Le Royaume du Maroc place la question palestinienne et la ville sainte d'Al-Qods au premier plan de ses préoccupations, a-t-il rappelé, réaffirmant la position ferme et claire du Maroc, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, quant au soutien et à la défense de la cause palestinienne, et son adhésion à un règlement pacifique conformément à la solution à deux Etats convenue au niveau international avec les frontières de 1967 et Al-Qods-Est comme capitale de l'Etat palestinien.

SM le Roi, en sa qualité de Président du Comité Al Qods, continuera de défendre le statut spécial d'Al-Qods et le respect de la liberté de pratiquer les rites re-

## Les ministres des A.E saluent le rôle du Comité Al-Qods

Les ministres arabes des Affaires étrangères ont salué, mardi, le rôle que joue le Comité Al-Qods, présidé par SM le Roi Mohammed VI, dans la protection de la ville sainte.

Une résolution, rendue publique au terme d'une réunion d'urgence du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des ministres des AE, a salué le rôle du Comité Al-Qods dans la protection de la ville sainte et en soutien à la résistance du peuple palestinien, mettant en avant l'importance des efforts déployés par l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif à cet effet.

En vertu de cette résolution, le secrétariat général de la Ligue des Etats arabes a été chargé de coordonner l'action avec l'Organisation de la coopération islamique pour protéger la ville d'Al-Qods contre les agressions et politiques systématiques d'Israël.

ligieux pour les adeptes des trois religions monothéistes, a enchaîné le ministre, ajoutant que le Souverain ne ménagera aucun effort pour protéger le caractère islamique de la ville sainte, préserver le caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa et défendre l'identité historique de cette ville en tant que terre de coexistence entre les religions monothéistes.

Il a, dans ce cadre, passé en revue les efforts déployés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, sous les Hautes orientations de SM le Roi, pour soutenir la résistance des Maqdessis, que ce soit par le biais de ses programmes annuels, ses projets ou son aide humanitaire dans les do-

maines éducatif, social et de santé.

Le Maroc soutient, fermement et constamment, tous les efforts de l'Autorité palestinienne pour défendre les droits des habitants de la ville sainte et protéger les valeurs sacrées, le statut juridique et le caractère islamique d'Al-Qods Acharif en tant que capitale de l'Etat de Palestine.

Le Maroc, "qui s'attache à la paix comme choix stratégique, reste convaincu des vertus du dialogue et de la négociation vu qu'ils sont le seul moyen de résoudre le conflit israélo-palestinien, loin des actes de violence et des actions unilatérales", a conclu le ministre.

## Le Royaume, membre du Comité ministériel arabe

Les ministres arabes des Affaires étrangères ont décidé de la formation d'un comité ministériel arabe, composée du Maroc, de la Palestine, de la Jordanie, de l'Egypte, de l'Arabie saoudite et du Qatar et chargé de s'activer à l'international pour inciter les membres permanents du Conseil de sécurité et autres pays influents, à prendre des actions concrètes pour stopper les politiques et mesures israéliennes illégales dans la ville d'Al Qods occupée.

Le comité qui comprend aussi la présidence du sommet arabe, le pays arabe membre du Conseil de sécurité et le secrétaire général de la Ligue arabe, soumettra un rapport sur ses activités au conseil de la Ligue lors d'une session extraordinaire qui sera tenue à cet effet.

# Le groupe socialiste à la Chambre des conseillers condamne le comportement du gouvernement espagnol

*Pour les représentants des groupes et groupement parlementaires, Madrid a sacrifié ses valeurs démocratiques pour accueillir Brahim Ghali, un criminel de guerre et le chef d'un groupe de mercenaires poursuivi pour des crimes de viols et de torture*

Les représentants des groupes et groupement parlementaires à la Chambre des conseillers ont estimé, mardi, que les arguments avancés par l'Espagne pour justifier l'accueil du chef du Polisario, le dénommé Brahim Ghali, "ne sont pas convaincants", appelant le voisin du nord à "revoir en profondeur" cette position.

A cet égard, le groupe socialiste a affirmé : "Partant du caractère sacré de la cause nationale, nous ne pouvons que dénoncer et condamner le comportement du gouvernement espagnol qui a sacrifié ses valeurs démocratiques, et veut sacrifier ses relations avec le Royaume, pour accueillir un criminel de guerre et le chef d'un groupe de mercenaires poursuivi pour des crimes de viols et de torture", qualifiant cette attitude "d'inacceptable".

Pour sa part, le groupe Justice et Développement a exprimé sa ferme condamnation de l'accueil par l'Espagne du dénommé Brahim Ghali, chef des milices du Polisario, qui fait l'objet de lourdes accusations de crimes contre l'humanité et de traite des êtres humains, qualifiant cette at-

titude hostile à l'intégrité territoriale du royaume, d'incompatible avec les règles de bon voisinage et les us et coutumes de la diplomatie internationale.

De son côté, le groupe istiqbalien de l'unité et de l'égalitarisme a passé en revue les manœuvres qui se trament contre le Maroc, profitant de cette occasion pour inviter l'Algérie voisine à retrouver la voie de la raison pour réaliser le rêve tant attendu de l'édification du Maghreb arabe.

Condamnant cette attitude hostile et attentatoire aux relations entre les deux pays, qui par tagent une histoire commune, des liens de voisinage et une coopération économique, le groupe Authenticité et Modernité a, pour sa part, invité l'Espagne à faire preuve de droiture d'autant plus qu'elle connaît le bien-fondé de la cause nationale.

Le groupe Haraki a, quant à lui, souligné que l'attitude espagnole intervient en contradiction avec les relations de coopération, de partenariat et de bon voisinage unissant les deux pays, faisant part de son regret que les autorités espagnoles aient accepté de recevoir clandestinement et sous



une fausse identité le dénommé Brahim Ghali.

Le groupe du Rassemblement national des indépendants a, pour sa part, condamné "l'acte scandaleux et inacceptable" du voisin espagnol, dénonçant cet acte "provocateur" à travers lequel l'Espagne a autorisé l'entrée sur son territoire, avec une fausse identité, d'un criminel dénommé Ibrahim Ghali, ce qui relève d'une "méthode digne de groupes criminels et d'organisa-

tions terroristes, qui ne convient ni à l'Espagne, ni à son histoire".

Le groupe de la Confédération démocratique du travail a également désapprouvé l'accueil par l'Espagne du chef du Polisario, appelant les autorités espagnoles à faire comparaître ce criminel devant la justice, d'autant plus qu'il fait l'objet de poursuites judiciaires.

Le groupe de l'Union marocaine du travail a, en outre, condamné l'attitude de l'Espagne

et son accueil "d'un criminel terroriste ayant tué des femmes, des hommes et des enfants".

Après avoir condamné l'attitude espagnole d'accueillir le chef des séparatistes sous une fausse identité, le groupe constitutionnel démocratique et social a appelé l'Algérie voisine à invoquer les relations de voisinage et l'histoire commune entre les deux pays pour mettre fin aux manœuvres attentatoires à l'intégrité territoriale.

## Andrea Causin, sénateur italien

*L'Italie doit emboîter le pas aux USA et ouvrir un consulat au Sahara marocain*



Le sénateur italien, Andrea Causin, a souligné, mardi, la pertinence et la grande portée de l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc, et saluée par l'ensemble de

la communauté internationale en tant que solution sérieuse et crédible pour le règlement définitif du différend régional autour du Sahara marocain.

Dans une déclaration à la MAP, le

sénateur italien a affirmé que le modèle de développement des provinces du Sud, lancé par S.M le Roi Mohammed VI, et l'essor que connaît la région sur le plan des infrastructures et des prestations sociales de base, confortent la prééminence du plan d'autonomie, sous souveraineté marocaine.

Andrea Causin, également membre de la commission de la défense au Sénat italien, a indiqué que la décision des États-Unis de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara est un choix «clair et réaliste».

Après avoir rappelé la décision de nombreux pays, dont les États-Unis, de procéder à l'ouverture de consulats généraux à Laâyoune et à Dakhla, Andrea Causin a formé le vœu de voir l'Italie emboîter le pas à ces pays et ouvrir un consulat dans la région du Sahara marocain.

## Le PP demande des explications au gouvernement de Madrid

Le Parti populaire (PP, opposition) a demandé au gouvernement espagnol de fournir des explications au sujet de l'accueil et «d'entrée illégale et sous une fausse identité» du chef des séparatistes du Polisario, le dénommé Brahim Ghali.

Le PP a déposé cinq questions parlementaires pour demander des explications au gouvernement de Pedro Sánchez sur «l'entrée illégale, sans communication et avec une fausse identité» du chef des milices du Polisario, indique la principale force de l'opposition espagnole dans un communiqué, publié à l'issue d'un entretien par visioconférence entre Pablo Casado, et deux chefs de partis marocains

A cette occasion, il a plaidé pour le renforcement des relations bilatérales avec le Maroc, précisant qu'il s'agit de liens «fondamentaux» dans tous les domaines, notamment, le commerce, la culture, le tourisme, la sécurité, l'énergie, la santé, l'agriculture et la pêche.

Le président du PP s'est engagé également à œuvrer pour intensifier une «relation stratégique de voisinage, fondamentale pour l'Union européenne, l'espace atlantique, la région du Maghreb et le continent africain».

## Secousse tellurique à Driouch

Une secousse tellurique de magnitude 4,3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée mardi dans la province de Driouch, indique l'Institut national de géophysique (ING)

La secousse, dont l'épicentre est situé au large de la province de Driouch, s'est produite à 16h52min 03sec (GMT), a précisé le Réseau national de surveillance et d'alerte sismique de l'ING dans un bulletin d'alerte sismique.

Survenue à une profondeur de 14 km, la secousse s'est produite à une latitude de 35.507°N et une longitude de 3.580°W, selon la même source.



## Mix énergétique

Le Maroc va dépasser 52 % de son mix énergétique en 2030, a indiqué mardi, le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement en réponse à une question orale à la Chambre des conseillers, estimant que ce chiffre pourrait être atteint avant 2026 et ce malgré le retard survenu au cours d'une période antérieure.

Il fait savoir à cette occasion que le système électrique 2021-2030 est basé entièrement sur des énergies renouvelables et un taux réduit du gaz.

Une feuille de route a été élaborée pour l'hydrogène, une énergie prometteuse pour le Maroc qui doit accueillir d'importants investissements dans ce domaine, a-t-il ajouté, indiquant qu'une feuille de route pour la bioénergie, l'orientation vers l'industrialisation et la recherche scientifique a également été élaborée.

# Abdelouafi Laftit : A travers sa vision et ses initiatives, S.M le Roi a érigé la gouvernance migratoire marocaine en modèle régional

Le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, a souligné, mardi, le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI sur les questions migratoires qui ont érigé le Maroc en modèle régional et a mis en exergue le rôle du Maroc en tant que partenaire stratégique sur cette question. Abdelouafi Laftit intervenait lors d'une conférence ministérielle sur la gestion des flux migratoires, organisée dans le cadre de la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne, en présence de plusieurs ministres européens, maghrébins et africains, des commissaires européens ainsi que des représentants de plusieurs organisations internationales.

L'objectif de cette rencontre, à laquelle a pris part le ministre de l'Intérieur par visioconférence, est de favoriser

le dialogue migratoire entre les pays d'origine, de transit et de destination et de consolider les partenariats mutuellement bénéfiques, indique un communiqué du ministère.

A ce titre, Abdelouafi Laftit a rappelé le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui, à travers sa vision humaniste et novatrice et ses initiatives inédites, a érigé la gouvernance migratoire marocaine en modèle régional. Le ministre a également mis l'accent sur la nécessité d'anticiper les effets de la crise sanitaire actuelle et leurs conséquences socioéconomiques qui ne manqueront pas d'impacter les flux migratoires.

Dans ce sens, il a appelé à ancrer la démarche concertée entre les pays des deux rives de la Méditerranée, comme a priori à l'élaboration et la mise en



œuvre de stratégies migratoires coordonnées, cohérentes et en totale synergie.

Abdelouafi Laftit a en outre rappelé le rôle de partenaire majeur que joue le Maroc en

termes de sécurité régionale et ses efforts importants déployés en matière de lutte contre toutes les formes de criminalité transfrontière.

Dans ce cadre, il a souligné

la nécessité pour tous les pays de la région d'assumer leurs responsabilités, chacun en ce qui le concerne, afin de relever le défi de la sécurité collective, conclut le communiqué.



## L'OMLCTE commémore le 18<sup>ème</sup> anniversaire des attentats du 16 mai

L'Observatoire marocain de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme (OMLCTE) célèbre le 18<sup>ème</sup> anniversaire des événements tragiques du 16 mai alors que toutes les forces de la société marocaine se préparent aux prochaines échéances électorales.

A cette occasion, l'OMLCTE tient à se remémorer l'âme des victimes qui avaient succombé à ce crime abject qui avait secoué le Maroc entier. Il a à cet effet émis un communiqué dans lequel il a appelé à :

1-Un partenariat d'urgence entre les établissements public et privé, ainsi que la société civile sur la base de programmes aux objectifs bien définis.

2-La constitution d'un Conseil national devant protéger contre le discours de la haine et de l'extrémisme, permettant la diffusion des valeurs de tolérance et l'élaboration d'une politique publique

dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme.

3-Le soutien du pouvoir d'achat des familles et leur protection sociale contre le discours de l'embrigadement terroriste.

4-La lutte contre la pauvreté et le chômage à travers l'instauration d'une politique sociale en tant que priorité dans les programmes du gouvernement, de sorte à contenir l'extrémisme dès sa naissance.

5-Le soutien des services sécuritaires, une sorte de reconnaissance de leurs efforts et leurs apports.

En dernier lieu, l'Observatoire marocain de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme appellent les partis politiques à lutter contre la prévarication électorale, ce qui devrait sans aucun doute éviter le désespoir, ainsi que la perte de confiance dans le processus électoral.



# Raquel Potí, des échasses pour dominer la pandémie



**R**aquel Potí a beau mesurer 1,55 m, elle ne passait pas inaperçue du haut de ses échasses au milieu de la foule du Carnaval de Rio. Mais la pandémie, qui a eu raison de la fête, a poussé la Brésilienne à se réinventer pour maintenir son art vivant.

A 37 ans, Raquel Potí est fascinée par les fêtes populaires depuis sa plus tendre enfance.

"Quand j'avais quatre ans, pendant les défilés de la Folia de Reis (fête des Rois mages), j'ai vu un clown qui m'a profondément marquée. J'ai passé ma vie en quête de cette magie", raconte-t-elle à l'AFP.

Une recherche qui l'a menée dans de nombreux pays, à la découverte des cultures populaires, pour trouver finalement sa grande passion: les échasses.

"Les échasses sont un jouet ancestral, un instrument puissant, qui aide à mieux se connaître et donne de la visibilité à des gens qui sont invisibles d'habitude", explique-t-elle.

Cela fait sept ans qu'elle défile sur des échasses lors de cortèges de rue du carnaval et qu'elle donne des cours dans les jardins du Musée d'Art Moderne (MAM) de Rio de Janeiro, avec une vue imprenable sur le Pain

de sucre et la Baie de Guanabara.

Elle a formé plus de 500 élèves et a créé des groupes d'échassiers dans une dizaine de Blocos (cortèges de carnaval de rue) traditionnels de Rio, comme les célèbres Cordão do Boitató, Cacique de Ramos ou Carmelitas.

Sa renommée lui a permis de trouver d'autres sources de revenus, notamment lors d'événements organisés par des entreprises.

Avec la pandémie, fini les cours et

l'événementiel, mais pas question pour Raquel Potí de descendre de ses échasses.

Pour continuer à "nourrir des rêves", elle a conçu le "Cortège musical des géants rêveurs", une sorte de long clip de 20 minutes avec des échassiers tournoyant au rythme du rituel maracatu ou du carimbo dans leurs costumes bariolés.

Tous ces costumes portés par les échassiers sont fabriqués à partir de matériaux recyclables, pour ce spectacle dont la vidéo a été mise en ligne en avril sur youtube ([https://www.youtube.com/watch?v=wOnct6Bec\\_Y](https://www.youtube.com/watch?v=wOnct6Bec_Y)).

"C'est notre façon de faire vivre le carnaval, le plus grand rituel collectif de Rio et sans doute du Brésil, qui n'a pas pu avoir lieu" cette année à cause de la pandémie, souligne Raquel Potí.

Pour produire ce spectacle en ligne, elle a bénéficié de subventions de la loi Aldir Blanc, entrée en vigueur en juin dernier et baptisée du nom d'un célèbre compositeur brésilien mort il y a un an du Covid-19.

Cette loi a affecté trois milliards de réais (environ 465 millions d'euros) aux Etats et aux municipalités de la culture, qui ont vu leurs activités

pratiquement réduites à néant en raison de la crise sanitaire.

Des projets comme celui de Raquel Potí ont aussi été subventionnés grâce à ces fonds, qui ont bénéficié à près de 700.000 personnes.

"Cette loi, c'est comme une lumière au bout du tunnel", dit l'échassière, qui a pu rémunérer 27 professionnels grâce au projet des "Géants rêveurs".

"C'était un soulagement de pouvoir enfin travailler durant la pandémie, après plus d'un an sans rien pouvoir faire", raconte la costumière Alessandra Santhiago.

Avant de monter le spectacle, Raquel Potí avait du mal à joindre les deux bouts. "J'ai passé sept mois chez mes parents à Saquarema (à 120 km de Rio), je dépendais d'eux pour me loger et me nourrir. Et quand je suis revenue à Rio, j'avais du mal à payer mes factures", déplore-t-elle.

"La pandémie a amplifié les violences et les exclusions dont les Noirs et les pauvres sont les principales victimes. C'était déjà le cas avant la pandémie, mais les gens n'accordaient pas autant d'importance à ces problèmes. Il y a urgence, il faut transformer notre société", conclut l'échassière.



C'est notre façon de faire vivre le carnaval, le plus grand rituel collectif de Rio et sans doute du Brésil

# Economie

La salle des marchés de l'ONEE opérationnelle avant fin 2021

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a annoncé que sa salle des marchés sera opérationnelle avant la fin de cette année.

"Suite à la réalisation, conformément au calendrier prévisionnel, des deux premières phases du projet, le démarrage des activités de la salle des marchés de l'ONEE est prévu à partir du mois de novembre 2021", précise l'Office dans un communiqué à l'issue d'une réunion du comité de pilotage de ce projet, présidée, mercredi dernier à Casablanca, par le directeur général de l'Office, Abderrahim El Hafidi.

Cette réunion a été ainsi l'occasion pour M.El Hafidi de s'informer de l'état d'avancement de cet ambitieux projet qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle politique de gestion de couverture des risques sur les marchés des produits de base (charbon, gaz naturel, électricité), le fret et le marché de change, fait savoir la même source.

L'importance dudit projet est primordiale pour l'ONEE du fait de la diversification de ses activités, de la particularité du marché de l'électricité et de l'impact significatif de la fluctuation des prix de combustibles et des parités de devises sur la situation financière de l'Office, indique le communiqué.

Les achats d'énergie et de combustibles de l'ONEE représentent pratiquement 70% des charges de la branche "Électricité". Sur les trois dernières années, le montant correspondant à ces achats est de 11 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne, rapporte la MAP.

La quasi-totalité de ces opérations étant libellée en devises, l'ONEE est ainsi amené à réaliser des volumes importants d'achats et de cessions de devises sur le marché de change. Le volume des opérations sur ce marché est de l'ordre de 12 MMDH par an.

Déterminé à maîtriser les risques liés à ces opérations à forts enjeux financiers, l'Office se fait accompagner par des experts marocains en matière de restructuration de l'activité de gestion des risques pour se doter d'un dispositif complet de pilotage, d'analyse et de prise de décisions. L'objectif étant d'optimiser les achats et les charges financières de l'Office à travers une intervention directe et régulière sur les marchés des matières premières et de change, tout en assurant une couverture optimale des risques.

## Les cours mondiaux des produits alimentaires poursuivent leur envolée

Les prix internationaux des produits alimentaires ont poursuivi leur progression au cours du mois d'avril, souligne un nouveau rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

En avril, l'Indice FAO des prix des produits alimentaires a enregistré une onzième hausse mensuelle consécutive, s'établissant en moyenne à 120,9 points, soit une hausse de 1,7% depuis mars et 30,8% de plus que son niveau enregistré au même mois de l'année dernière.

S'il a atteint son plus haut niveau depuis 2014, l'agence onusienne a toutefois noté un recul en valeur nominale de 12% par rapport à son plus haut historique atteint en février 2011.

Selon les données disponibles, le sucre a enregistré la plus forte hausse au cours de cette période. En effet, l'Indice FAO des prix du sucre s'est accru de 3,9% au cours du mois dernier et progresse de 60% par rapport à avril 2020.

«Le rebond des prix internationaux du sucre constaté en avril est dû à un niveau d'achat élevé, dans un contexte où la lente progression des récoltes au Brésil et les dégâts provoqués par le gel en France ont amplifié les craintes d'un resserrement des disponibilités mondiales en 2020-2021», a

expliqué la FAO.

D'après l'organisation, l'évolution des prix a « également bénéficié de l'appréciation du real brésilien par rapport au dollar des États-Unis, qui a généralement des effets sur les expéditions du monde de sucre ».

Si l'on en croit l'agence des Nations unies, il apparaît que la pression à la hausse sur les prix a été quelque peu limitée par les importantes exportations prévues en Inde et par le léger recul des prix du pétrole brut, a-t-elle souligné dans un communiqué.

En hausse de 2,9 points (1,8%) en glissement mensuel, l'Indice FAO des prix des huiles végétales a pour sa part connu une progression de 1,8% au cours du



même mois, suite à la hausse des cours internationaux de l'huile de palme « sous l'effet de craintes d'une croissance de la production plus lente que prévu dans les principaux pays exportateurs ».

Dans son rapport, la FAO a également fait état de la poursuite de la hausse des valeurs des huiles de soja et de colza ainsi que de la contraction modérée des prix de l'huile de tournesol.

En s'établissant en moyenne à 101,8 points, l'Indice FAO des prix de la viande a enregistré une hausse de 1,7% par rapport à sa valeur de mars. Il a ainsi enregistré son septième mois consécutif de hausse et un niveau supérieur de 5,1% à celui du même mois de l'année dernière, a précisé l'agence.

Dans son communiqué, la FAO a attribué cette évolution à la « forte demande en provenance de l'Asie de l'Est qui a soutenu les cours des viandes de bovins d'ovin et de porc ». L'agence a toutefois relevé une stabilité au niveau des prix de la viande de volaille, en raison de l'équilibre des marchés mondiaux dans leur ensemble.

Selon la même source, en avril, « l'Indice FAO des prix des céréales a gagné 1,2%, après un bref repli en mars, et s'établit maintenant à 26% de plus que son

niveau d'avril 2020 ».

Dans le détail, les données disponibles montrent que « les prix du maïs ont progressé de 5,7% et ont atteint un niveau supérieur de 66,7% à leurs valeurs enregistrées il y a un an ».

Comme l'a expliqué l'organisation de même source, « les superficies plantées sont moins importantes que prévu aux États-Unis d'Amérique et les conditions de culture en Argentine, au Brésil et aux États-Unis d'Amérique ont suscité certaines inquiétudes ».

Si les cours internationaux du blé sont restés stables dans l'ensemble, les données recueillies montrent que ceux du riz, de l'orge et du sorgho ont de leur côté accusé un recul.

Quant à l'Indice FAO des prix des produits laitiers, il s'est établi en moyenne à 118,9 points, ce qui correspond à une progression de 1,2% par rapport au précédent mois.

« Il s'agit du onzième mois consécutif de hausse de l'Indice, qui grimpe de 24,1% par rapport à son niveau enregistré il y a un an », a précisé l'organisation notant que les cours du beurre, du fromage et du lait écrémé en poudre ont augmenté sous l'effet d'une forte demande à l'importation en Asie.

Alain Bouthy



Le sucre enregistre la plus forte hausse

## Plus de 21.900 entreprises affiliées à la CNSS dans la région de Fès-Meknès

Le nombre d'entreprises affiliées à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a atteint 21.947 unités dans la région Fès-Meknès en 2020.

Le nombre des unités de production affiliées à la CNSS est en constante évolution, dans la mesure où il était de 20.554 entreprises en 2019, 19.519 en 2018 et 18.461 en 2017, selon des données rendues publiques, lors de la signature récemment à Fès de deux

conventions de partenariat pour promouvoir l'emploi dans la région Fès-Meknès, d'une valeur de 406,80 millions de DH.

Ces données font état de 213.517 salariés déclarés en 2020, 203.712 en 2019, 193.366 en 2018 et 180.110 en 2017.

Selon le ministère du Travail, un total de 40.810 postes d'emploi ont été créés au niveau de la région Fès-Meknès durant la période 2017-2020, dont 9.805 en 2020 et

10.346 en 2019.

Signées lors d'une rencontre, présidée par le ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amekraz, les deux conventions de promotion de l'emploi dans la région Fès-Meknès s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du contrat-programme 2020-2022 entre l'Etat et la région.

Elles visent à mutualiser les efforts des acteurs concernés au niveau de la région, en vue de réussir

ensemble les chantiers socioéconomiques et de renforcer la demande en termes de compétences au niveau de la région.

Les conventions tendent à réaliser une série de projets et de programmes en partenariat avec l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences et l'Agence de développement social, avec une contribution financière de la région de Fès-Meknès estimée à 160 MDH.



## Une performance de 15,21% du portefeuille BKR à fin avril

La sélection de valeurs de BMCE Capital Research (BKR) a réalisé une performance de 15,21% à fin avril 2021, contre +4,91% pour son Benchmark (Masi-RB).

"La sélection de valeurs de BKR continue de capitaliser sur sa nouvelle allocation 2021 et ainsi surperformer le marché en clôturant le mois d'avril sur une performance remarquable de 15,21% contre 4,91% pour son Benchmark le Masi-RB", indique la société de recherche dans son dernier "Strategy" du mois d'avril

Au niveau actuel, le portefeuille BKR traite à 23,7x ses bé-

néfices, contre 23,6 pour le Masi, et affiche un rendement (D/Y) de 3,1%, contre 3,5% pour le Masi.

Les gains du portefeuille BKR sont principalement redevables au bon comportement de Sothema avec une performance de 77,4%, Disway et SNEP dont le portefeuille capte respectivement 46% et 28,9% de croissance et Cosumar avec une performance de 28%.

En raison d'un manque d'opportunités, BKR souligne qu'aucun remaniement n'a été opéré au niveau du portefeuille au cours du mois d'avril.

# Des mesures incitatives à la commercialisation de la production céréalière

Une série de mesures incitatives ont été prises afin d'assurer une bonne campagne de commercialisation des céréales, au titre de la campagne agricole 2020-2021, a annoncé récemment le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

"Dans l'objectif d'assurer une bonne campagne de commercialisation des céréales et permettre aux agriculteurs de commercialiser leur récolte dans les meilleures conditions et à des prix rémunérateurs, une série de mesures ont été prises par décision conjointe du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts et

du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration", indique-t-on dans un communiqué du ministère de l'Agriculture.

Et de noter que la campagne agricole céréalière 2020-2021 a enregistré un très bon niveau de production estimé à 98 millions de quintaux (MQx), dont 48,2 MQx de blé tendre, 23,4 MQx de blé dur et 26 MQx d'orge.

En plus des conditions climatiques favorables, ces résultats ont été enregistrés grâce à la combinaison des efforts des agriculteurs et l'impact positif de la stratégie agricole, déployés lors de la dernière décennie dans le cadre du Plan Maroc Vert, en termes notamment de sélection variétale, de disponibilité des semences sélectionnées, de mécanisation agricole, d'itinéraire technique, d'assurance agricole et de conseil agricole, précise la même source.

Concernant les mesures incitatives à la commercialisation de la production nationale, le communiqué fait savoir qu'il s'agit d'un prix de référence fixé à 280 Dh/quintal, rendu moulin pour une qualité standard, une subvention forfaitaire de 5 Dh/quintal au profit des quantités commercialisées de blé tendre de production nationale étalée jusqu'au 31 octobre 2021 et une prime de magasinage de 2 Dh/quintal par quinze jours pour la quantité globale de blé tendre collectée. Octroyée aux organismes stockeurs, cette prime sera servie jusqu'à fin décembre 2021.



Pour ce qui est des mesures relatives aux droits de douane, pour le blé tendre, les droits de douane à l'importation seront relevés à 135% à partir du 15 mai 2021, tandis que pour le blé dur, les droits de douane à l'importation seront relevés à 170% à partir du 1er juin 2021. La période de la prime de restitution à l'importation prendra fin le 15 mai 2021. Cette prime a été instaurée pour assurer l'approvisionnement du marché suite à la flambée des prix au niveau mondial.

Le ministère souligne en outre que les appels d'offres de blé ten-

dre destiné à l'approvisionnement des minoteries industrielles pour la fabrication des farines subventionnées seront réservés en priorité à la récolte nationale.

Quant au volet sensibilisation et incitation à la collecte de la production nationale, la même source indique qu'une réunion présidée par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture a été tenue avec les professionnels, notamment la Fédération interprofessionnelle des activités de céréales (FIAC) représentée par la Fédération nationale des minoteries industrielles et la Fédération des

négoçiants en céréales et légumineuses pour la sensibilisation à la collecte de la production nationale. Ces derniers ont exprimé leur engagement à assurer cette opération.

Il est à signaler que l'analyse des premiers échantillons de la récolte de 2021, prélevés par le laboratoire de l'ONICL au niveau de la zone d'Abda, montre un bon niveau de qualité, avec un très bon poids spécifique de l'ordre de 79,9 Kg/Hl, soit 3 points de plus que le poids standard, avec un max de 82 Kg/Hl et un bon taux de protéines, de l'ordre de 13%.



Assurer une bonne campagne et permettre aux agriculteurs de commercialiser leur récolte dans les meilleures conditions

## Le FEC ouvre une ligne de crédit de 2,2 MMDH pour la région de Fès-Meknès

Le Conseil de la région Fès-Meknès et le Fonds d'équipement communal (FEC) ont signé, vendredi à Fès, une convention portant sur l'ouverture d'une ligne de crédit de 2,2 milliards de dirhams (MMDH), pour financer la contribution de la région aux projets inscrits dans le cadre du contrat-programme Etat-région.

La convention a été signée par le président de la région Fès-Meknès, Mohand Laenser, et le gouverneur, directeur général du FEC, Omar Lahlou, rapporte la

MAP.

Cette nouvelle ligne de crédit est destinée à couvrir la contribution du Conseil régional aux projets faisant partie du contrat-programme signé entre l'Etat et la région Fès-Meknès, lequel est doté de plus de 11 milliards de DH (MMDH).

M. Laenser a indiqué, à cette occasion, que cette ligne de crédit est le fruit des efforts déployés par la région de Fès-Meknès et le Fonds d'équipement communal, qui a fait preuve de "détermination" pour appuyer le conseil dans

la mise en œuvre de ce contrat-programme, doté de plus de 11 MMDH, dont plus de 3 MMDH sont assurés par la région.

Ce programme a pour objectifs l'appui aux secteurs productifs, la promotion de l'emploi et de la recherche scientifique, l'amélioration de l'attractivité économique et territoriale, la valorisation des secteurs culturels et lieux touristiques, la préservation des ressources naturelles et la réduction des déficits sociaux et des inégalités territoriales, a-t-il relevé.

Selon lui, ces projets nécessi-

tent l'élaboration de partenariats solides pour renforcer l'attractivité de la région et répondre aux attentes de la population.

De son côté, le wali de la région a indiqué que ce partenariat vient donner corps au contrat-programme Etat-région Fès-Meknès en termes de financement, ajoutant que cette ligne de crédit aidera la région à honorer ses engagements dans le cadre de ce contrat.

M. Zniber a mis l'accent sur l'importance du Plan de développement régional (PDR), approuvé

par la région en concertation avec les autres acteurs, en ce sens qu'il a permis de définir les choix et les orientations de développement au niveau régional, ajoutant que la concrétisation de ces projets nécessite des sources de financement, d'où l'importance de ce partenariat entre le FEC et le Conseil régional de Fès-Meknès.

Le conseil régional de Fès-Meknès avait approuvé, lors de sa session d'octobre 2019, l'ouverture de cette ligne de crédit auprès du FEC.

# Un accord mondial pour une finance durable

# Horizons



La pandémie COVID-19 a provoqué la plus forte baisse de l'activité économique mondiale jamais enregistrée. Mais la baisse des émissions de dioxyde de carbone n'a été que temporaire. Si les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> ont globalement baissé de 6,4% en 2020, elles avaient déjà commencé à augmenter au second semestre et sont maintenant revenues aux niveaux d'avant la crise.

Le fait que les circonstances extraordinaires de l'année dernière n'aient toujours pas mis les émissions mondiales en conformité avec les objectifs fixés par l'accord de Paris sur le climat de 2015 est un rappel brutal de l'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés. Comme le rappelle l'économiste lauréat du prix Nobel William Nordhaus, le changement climatique est l'externalité mondiale par excellence. Ses effets sont répartis dans le monde entier et aucun pays n'a suffisamment d'incitations ou de capacités pour résoudre le problème à lui seul. La coordination internationale est donc essentielle.

Heureusement, un retour à la coopération multilatérale à travers le G7, le G20 et le Conseil de stabilité financière offre une fenêtre d'opportunité unique. À la suite de la décision du président américain Joe Biden de rejoindre l'accord de Paris, de l'engagement de l'Union européenne à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et de l'engagement de la Chine à faire de même d'ici 2060, nous sommes peut-être à un tournant de l'action climatique mondiale.

Trois priorités ressortent de l'agenda international. Le premier est la nécessité d'augmenter les prix mondiaux du carbone. Imposer un prix plus élevé au carbone est le moyen le plus rentable de réduire les émissions à l'échelle et à la vitesse nécessaires. En internalisant le coût social des émissions - obligeant les émetteurs à payer - la tarification du carbone exploite le pouvoir des marchés pour éloigner les activités économiques des activités à forte intensité de carbone.

Actuellement, les prix du carbone sont bien trop bas. Le Fonds monétaire international calcule que le prix moyen

mondial du carbone n'est que de 2 dollars la tonne. Et, selon la Banque mondiale, seuls 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont tarifés dans la fourchette nécessaire pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

Ici, les économies avancées peuvent montrer l'exemple et utiliser la fenêtre politique actuelle pour s'engager sur des trajectoires de prix du carbone conformes à l'accord de Paris. Bien que les petites économies avancées ne représentent qu'une part limitée des émissions mondiales, leur adoption de mesures décisives de décarbonation pourrait encourager les pays en développement à emboîter le pas.

La deuxième priorité consiste à utiliser la récupération après la pandémie de COVID-19 pour «reconstruire en mieux». Les décisions prises maintenant façonneront la trajectoire climatique pour les décennies à venir. Les décideurs devraient saisir cette occasion pour mettre l'économie mondiale sur la voie d'une croissance durable. Le paquet de relance de l'UE - Next Generation EU - est à la hauteur de cette ambition.

La troisième priorité touche au cœur du système financier et de la banque centrale: financer la transition verte. L'élimination progressive des combustibles fossiles implique la nécessité d'investissements massifs, même si les estimations du chiffre précis sont sujettes à une incertitude importante. Au-delà de la réduction des émissions, au programme de développement durable plus large, les Nations Unies estiment que la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessitera des investissements mondiaux de 5 à 7 billions de dollars par an. Pour combler cette lacune, il sera crucial de mobiliser les ressources des intermédiaires financiers, y compris les banques.

Les produits de financement durable - tels que les prêts verts, les obligations vertes et durables et les fonds présentant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) - ont connu une croissance spectaculaire ces dernières années. Malheureusement, le domaine souffre d'asymétries d'informa-

tion et de transparence insuffisante.

Pour favoriser la croissance de la finance durable, de nombreux pays ont commencé à développer des cadres réglementaires pour lutter contre le «greenwashing», et l'UE est à l'avant-garde de ces efforts. Pourtant, en l'absence de coordination mondiale, différentes juridictions ont développé des approches différentes et les initiatives basées sur l'industrie se sont multipliées.

L'édifice résultant de normes, de définitions et de paramètres incohérents et incomparables a fragmenté les marchés de la finance durable, réduisant leur efficacité et limitant la disponibilité transfrontalière de capitaux pour l'investissement vert. Alors que les juridictions se font concurrence pour attirer des financements, le risque d'arbitrage réglementaire et de nivellement par le bas s'est accru. Si rien n'est fait, cette tendance pourrait entraîner une baisse des normes à l'échelle mondiale, augmentant ainsi la probabilité d'un greenwashing.

Mais nous avons maintenant l'occasion de commencer à concevoir une approche globale commune. La finance durable est une priorité absolue tant pour le G20 sous sa présidence italienne que pour le G7 sous sa présidence britannique. De plus, dans une lettre publique peu de temps après sa confirmation, la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen a appelé à une mise à niveau du groupe de travail sur la finance durable du G20 pour «réfléter son importance».

Une première étape clé consiste à convenir de normes minimales en matière de divulgation d'entreprise. Si la performance d'une entreprise en matière de durabilité n'est pas claire ou inconnue, il est impossible de déterminer la durabilité des actifs financiers associés. Nous devons remplacer la soupe alphabétique actuelle des cadres de rapports par une norme commune. À cette fin, l'approche de l'UE - y compris la révision en cours de la directive sur l'information financière en matière de durabilité des entreprises - représente une référence avancée vers laquelle toute norme internationale devrait viser. Pour qu'une norme commune lance une course vers le sommet,

elle ne doit pas être en deçà des meilleures pratiques internationales. Il devrait couvrir tous les aspects ESG de la durabilité. Et il devrait obliger les entreprises à divulguer non seulement les problèmes qui influencent la valeur de l'entreprise, mais également des informations sur l'impact environnemental et social plus large de l'entreprise (connu sous le nom de «double matérialité»).

Un deuxième défi, encore plus grand, consiste à faire en sorte que les pays élaborent des classifications cohérentes de ce qui est considéré comme un investissement durable. Si une activité ou un actif est considéré comme durable dans un pays mais non durable dans un autre, il ne peut y avoir de marché de la finance durable véritablement mondial.

Pour garantir des règles du jeu équitables au niveau mondial, les dirigeants d'aujourd'hui devraient viser un accord sur des principes communs pour des taxonomies fonctionnelles et cohérentes à l'échelle mondiale. Tout comme les gouvernements doivent être conscients du risque de fuite de carbone, ils doivent tenir compte du risque de fuite de financement du carbone.

Enfin, nous devons nous assurer que tous les segments de l'activité financière restent alignés sur des objectifs climatiques plus larges. L'énorme consommation d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub> associées de l'extraction de crypto-actifs pourraient saper les efforts mondiaux de durabilité. Le Bitcoin à lui seul consomme déjà plus d'électricité que les Pays-Bas. Le contrôle et la limitation de l'impact environnemental des actifs cryptographiques, y compris par le biais de la réglementation et de la fiscalité, devraient faire partie du débat mondial.

Le changement climatique et la durabilité sont des défis mondiaux qui nécessitent des solutions mondiales - et nulle part plus que dans le secteur financier. L'environnement politique actuel nous offre une rare occasion de faire des progrès substantiels. Nous ne devons pas le gaspiller.

**Par Fabio Panetta**

*Membre du directoire de la Banque centrale européenne.*

# Libé *Ramadan*

## Au Danemark, des “Men in Black” crient leur ras-le-bol des règles sanitaires



“**L**a liberté, j’suis fan! Les restrictions sont ridicules”: Anders a choisi d’exprimer dans la rue son mécontentement face aux règles sanitaires anti-Covid. Deux fois par mois, il défile avec les “Men in Black”, un mouvement hétéroclite inédit au Danemark, partiellement issu du hooliganisme.

En ce samedi de manifestation, ce plombier quadragénaire est là pour défendre son droit à se déplacer librement, sans masque, ni test ou vaccin.

“On devrait pouvoir décider nous-mêmes”, explique-t-il à l’AFP à l’heure où, dans son pays, un nombre croissant d’activités est conditionné à la présentation d’un passeport sanitaire.

Un “coronapas” très largement accepté par les Danois, qui pour la plupart n’ont cure de la fronde.

Mais ils sont un millier ce jour-là à battre le pavé pour crier leur ras-le-bol. Pour beaucoup, la Covid n’est qu’une vilaine grippe, à la contagiosité contestable. La preuve, argumentent-ils, personne n’a jamais été malade après un de leurs rassemblements. Lesquels sont rarement suivis de tests de dépistage...

Etudiante de 29 ans et mère de famille, Vivian est venue d’Aarhus (ouest) pour dire que “les restrictions qu’impose le gouvernement ruinent le commerce et la santé mentale”.

Né sur Facebook fin 2020, les “Men in Black” forment le groupe le plus bruyant de la petite mouvance protestataire du pays

scandinave, plus célèbre pour sa qualité de vie que pour sa verve contestataire.

Dans les rangs de ce mouvement partiellement issu du hooliganisme, de jeunes hommes vêtus de sweats noirs un peu inquiétants, cheveux ras ou visages encagoulés, cannettes de bière à la main, qui scandent “Mette Ciao” —en référence au prénom de la Première ministre— ou “Liberté pour le Danemark”.

Mais aussi des enfants, un gros cœur lumineux et des pancartes “embrassades gratuites” qui apportent un peu de jovialité.



Après avoir provoqué des tensions avec les forces de l’ordre, les défilés sont désormais encadrés et se déroulent dans le calme

Après avoir provoqué des tensions avec les forces de l’ordre l’hiver dernier, les défilés sont désormais extrêmement encadrés et se déroulent généralement dans le calme.

“J’aime qu’on puisse se voir, s’embrasser. Toute la vie sociale me manque. Et là, corona ou pas, je me suis fait 10-15 amis”, se réjouit Ebsen. La quarantaine volubile, le Danois est venu avec son fils de 12 ans, qui a pâti de la fermeture des collèges pendant quatre mois.

Parmi les manifestants, complotistes et anti-vaccins côtoient libertaires et quidams.

S’il a éconduit un militant anti-musulmans notoire, le mouvement couvre tout l’éventail politique. Mais son scepticisme à l’égard des partis établis rend toute tentative de récupération plus ardue.

Au Danemark, où la confiance envers les autorités est parmi les plus élevées du monde, une telle mentalité détonne.

“Ils partagent un certain niveau de défiance vis-à-vis du gouvernement et de la production de savoir”, estime Eske Vinther Jensen, directeur d’une société d’analyse des réseaux sociaux.

Même si la mobilisation reste cantonnée “à une très petite part de la population”, Facebook en particulier a joué un rôle essentiel dans l’émergence d’une cinquantaine de groupes anti-restrictions, note cet expert de la désinformation en temps de Covid-19.

Masque, passeport sanitaire, vaccination et durcissement des peines pour des entorses aux règles anti-Covid... La liste des

griefs des “MIB” s’est allongée depuis janvier.

Pour Morten, l’un des hérauts du mouvement fort de plus de 23.000 supporters sur Facebook, “le corona est une arnaque”.

Son ami Dennis verse aussi dans le complotisme. La Covid? “C’est une excuse pour rentrer les ADN dans une base de données”.

Cet entrepreneur quadragénaire dénonce l’aggravation des clivages dans une société très homogène. “Ce qu’ils font, c’est une équipe A et une équipe B (...) pour diviser le peuple, nous affaiblir. Je veux que le peuple redevienne un tout”.

Que va-t-il rester de cette mobilisation maintenant que le Danemark commence à déconfiner?

“Il y a un petit risque que le mouvement +MIB+ se transforme en quelque chose de plus permanent mais cela va exiger un leadership plus fort, ce que nous n’avons pas vu jusqu’à présent, et un profil plus précis”, avance Rasmus Dahlberg, universitaire spécialiste des crises.

Pour Vinther Jensen, ces rassemblements apportent “une possibilité de créer un débat public plus inclusif, intégrant des personnes que nous n’avons pas entendues avant”.

“C’est une bonne opportunité pour essayer de comprendre ce dont ils ont peur (...), si on pense que c’est seulement à propos du corona, je pense qu’on fait fausse route”, dit-il.

## Le livre

Je viens de rater un bus. En attendant le prochain, j'allume mon portable, éteint depuis deux jours. «Vous avez huit nouveaux messages. Ce matin à 6 heures 32 : M. Nivelles ? Votre père est au plus mal. Venez dès que possible». Au plus mal ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Il est bien soigné là-bas. J'y suis allé hier. Ça ne peut pas attendre ? A quoi pourrais-je être utile ? Le réconfort moral ? Lui tenir la main comme hier, je sens encore dans mes paumes ses grosses articulations noueuses. Là-bas à Bruges, le plaisir m'attend. La sonnerie du portable me fait faire un bond. La voix de ma sœur, brutale : «Papa est mort» Trop brutale. Je reste paralysé, muet. «Olivier, tu es là ? Tu m'entends ? Olivier !» «J'arrive, je passe te prendre». Ma voix me surprend. Calme. Presque normale. Je rebrousse chemin, je cours à la voiture. Je ne ressens rien, je ne pense à rien, je suis un automate aux réflexes bien rodés, je conduis aussi calmement que d'habitude. Sur le siège à côté de moi, Liliane est en pleurs.

Au parking de la maison de retraite, je prends bien soin de ranger la voiture parallèle aux autres, de bien aligner les roues, bien verrouiller les portières, bien mettre un pied devant l'autre, appuyer sur les bons boutons de l'ascenseur. J'observe que les poissons sont bien dans l'aquarium de l'entrée, que flotte toujours l'odeur d'urine et de désinfectant. Le directeur vient aussitôt vers nous. Condoléances. On fait la toilette de votre papa. Votre maman est dans la salle à manger.

Effondrée. Les vêtements boutonnés de travers, les rares mèches de ses cheveux ébouriffées, pauvre corps de douleur tassé dans son fauteuil. Une infirmière lui parle doucement, l'aide à se moucher, à essuyer ses larmes. A notre arrivée ses sanglots redoublent. Elle s'adresse à son mari comme s'il était encore vivant. Et naturellement les reproches. «Mais où es-tu parti ? Tu m'abandonnes ? Pourquoi tu me laisses seule ?» Et à l'infirmière :

- 54 ans, Madame, que nous étions ensemble. 54 ans et pas une dispute entre nous. 54 ans et on ne s'est jamais quittés. Et maintenant, maintenant...

Et soudain elle se redresse, pleine de rage, les lèvres tremblantes, le regard haineux. Elle hurle :

- Tu l'as fait exprès ! Tu sais que je ne supporte pas d'être seule !

- Mais non, Mme Nivelles, calmez-vous. On vous l'a dit, il a avalé un croissant de travers, il a fait une fausse route et il s'est étranglé. Vous savez bien, il avait toujours faim, il se jetait sur la nourriture.

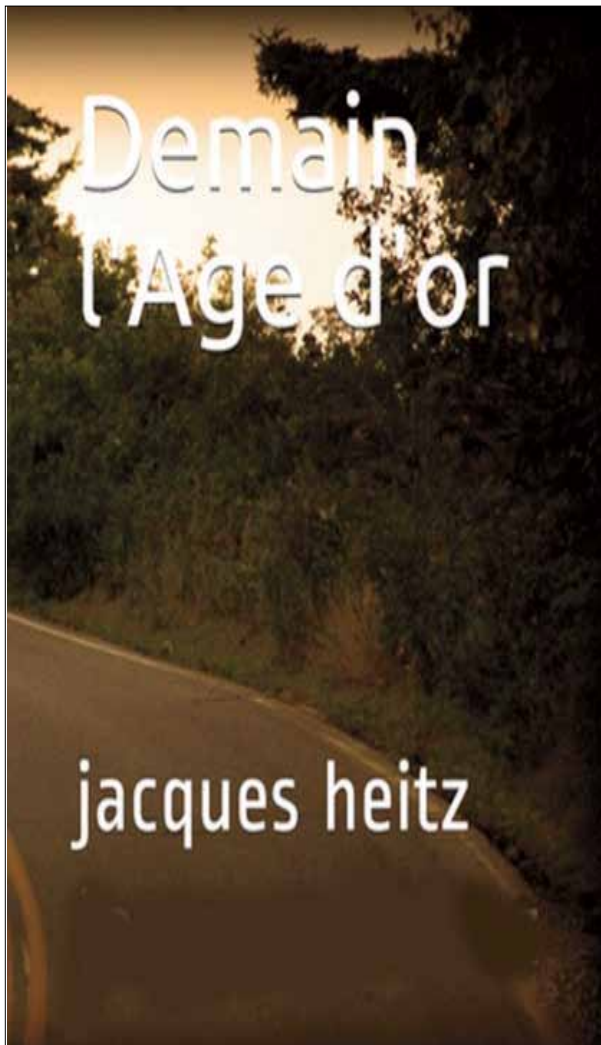
- Pour ça oui, qu'est-ce qu'il se tenait mal à table ces derniers temps ! Elle a ce regard mauvais que je lui connais depuis toujours, hostilité, rancune. Liliane à côté de moi est pétrifiée. Je me répète sans saisir le sens des mots : Papa. Mort. Etouffé. Par un croissant. C'est vrai, c'est dimanche, il y a des croissants. Même en maison de retraite.

- Je veux le voir, dis-je à l'infirmière qui tend des kleenex à ma mère.

- On fait sa toilette.

- Je veux le voir.

- Il est encore dans sa chambre. Je regarde ma sœur. Elle a un geste de refus. «Je reste près de Maman». L'appartement est silencieux. Dans la cham-



bre, les rideaux sont tirés. L'infirmier qui s'active auprès du corps s'interrompt. «Je vous laisse». La première chose que je perçois en m'approchant du lit où il repose, c'est qu'il se repose vraiment. Il règne ici une atmosphère de paix, comme dans certaines églises. Finis les combats, finies les douleurs. Le visage est celui de quelqu'un qui a accompli toutes ses tâches et peut désormais dormir tranquille. Sérénité. Silence. Quel contraste avec le bouleversement désespéré de ma mère écrasée par la lourde obligation de vivre encore. Les pieds de mon père dépassent des couvertures. Je les prends dans mes mains. Ils me paraissent souples et doux au toucher, tièdes encore.

- Te voilà parti, papa. Toi, un exemple pourtant aimé de ce que je ne voulais surtout pas être. Plutôt qu'un père, un enfant terrifié soumis à quelque autorité que ce soit. Un manque, une absence que tu me confirmes en nous quittant définitivement. Quand j'étais petit, je t'aurais aimé en super-héros. Ta présence virile nous aurait protégés des débordements névrotiques de maman, tu ne l'aurais pas laissé maltraiter Liliane. Je sais, tu ne pouvais pas, tu n'avais pas ce caractère-là. En naissant au moment où ta sœur Jeanne décédait, en accompagnant ta mère au cimetière la regarder pleurer sur la tombe de sa fille, en sentant très tôt combien elle

préférait la morte au vivant, tu n'étais pas dans les meilleures conditions pour t'affirmer en garçon triomphant, puis en père modèle de force et d'autorité. J'en aurais eu bien besoin pourtant, moi le petit «lépreux» complexé par son ez-zéma. Ah ! papa, malgré moi des scènes me reviennent de ce qu'il faut bien appeler ta lâcheté.

Ton affolement quand nous avons été pris dans une manifestation pourtant bon enfant dans les rues de Bruges. J'avais 17 ans, j'étais tout excité par le défilé, les slogans, les haut-parleurs, le déploiement des banderoles, le danger peut-être, avec tous ces cars de flics. T'en souviens-tu, tu t'es sauvé, oui, littéralement enfui, par une petite rue latérale. J'avais tellement honte de toi, papa, je suis resté avec les manifestants. Des gens jetés à la rue par le PDG d'une usine qui fermait. J'étais rentré bien plus tard. Tu écoutais la radio. Non, il n'y avait eu ni heurts ni blessés. Tu n'as pas osé me regarder, tu avais l'air coupable et misérable. Et j'y repense maintenant, oui, quelle horreur ! tu as été cet homme-enfant qui a tété les seins de sa femme quand elle avait trop de lait pour Liliane. A 17 ans, et malgré toute ma colère d'adolescent, j'ai été pris de pitié en te voyant ainsi l'oreille collée à la radio. C'est donc que tu te souciais de moi, n'est-ce pas ? Pourvu qu'il ne lui arrive rien, à mon

fil. J'ai tenté de te sourire, je ne sais pas si j'y suis arrivé et je suis monté dans ma chambre.

Bien plus tard, je suis devenu assez adulte pour te comprendre et ne plus te juger. Je crois que les pires souvenirs vont s'effacer peu à peu. Quand les derniers temps à Manosque, je changeais tes couches et lavais ton corps, un squelette nouveau recouvert des plis d'une peau flasque. Je me souviendrai longtemps, je te le promets du pacifique collectionneur de timbres, du jardinier méticuleux, de celui qui s'émerveillait en contemplant les gentianes et les orchis vanillés dans les montagnes que tu aimais tant. Tes épreuves sont finies, je te souhaite bon voyage, papa. D'après Pétrus, il faut laisser trois jours le corps intouché que l'âme ou quel que soit le nom qu'on lui donne, puisse prendre son envol dans de bonnes conditions. J'y veillerai. Pars tranquille, papa.

Je m'attarde dans le silence de la chambre, étonné de m'y sentir si bien, d'éprouver tant de paix à côtoyer le premier mort de ma vie.

Affronter les vivants va se révéler beaucoup moins reposant. Je retourne à la salle à manger. L'infirmière continue à tendre des mouchoirs en papier à ma mère explorée.

Un homme si poli, si sérieux, si accommodant, si facile à vivre. Jamais un mot plus haut que l'autre. Et si serviable. Tous les matins depuis 54 ans, vous m'entendez, Madame, tous les matins, il m'apportait ma tasse de café au lit. Qui peut en dire autant ?

Un flot intarissable de plaintes, de souvenirs, de reproches et de louanges au disparu si souvent grondé, accusé, culpabilisé de son vivant quand sa présence allait de soi et durerait éternellement.

Dans le bureau du directeur, je remplis des papiers sans y prêter attention. Je retourne dans la salle à manger où ma mère et ma sœur, unies pour une fois, mêlent leurs larmes. Ni l'une ni l'autre ne veulent voir le corps. Je me rends à nouveau, seul, dans l'appartement. Je contemple sans penser à rien le visage gris, pacifié, de mon père. Je voudrais demeurer avec le gisant dans cette atmosphère d'église, ce silence apaisé. Je pourrais rester là indéfiniment. Lui s'est délivré, pas moi. Je me secoue, je passe dans la pièce voisine, je téléphone à Odile en contemplant le jardin dans la grisaille. Et là, enfin je craque et pleure en écoutant ses paroles apaisantes.

- Pauvre Olivier, toi qui espérais un peu de repos, t'occuper de toi, de moi peut-être, de tes cours. Ce ne sera pas encore pour les jours qui suivent.

- Oui, je pleure. Mais je suis soulagé. Il n'avait plus aucun plaisir perceptible à vivre. Le passage à l'hôpital gériatrique a été une terrible épreuve pour eux. Et il n'aura vécu que quelques jours à la maison de retraite. Hier, il nous disait qu'il voulait mourir. Nous nous sommes arrangés pour ne pas l'entendre. Et voilà. Il est délivré.

(A suivre)

## Santé et bien-être

## Pourquoi éviter le lactose ?

A mesure que l'on vieillit, l'enzyme qui permet de bien digérer le lactose décroît. Au point que certains individus deviennent intolérants. Une conclusion logique serait que consommer des produits laitiers est contre nature pour l'adulte. Mais les choses ne sont pas si simples.

Le lactose est le glucide contenu dans tous les laits d'origine animale. Il est formé de deux sucres simples : le glucose et le galactose. "Or, pour que glucose et galactose soient absorbés sous cette forme de lactose au niveau du petit intestin, nous avons besoin d'une enzyme qui coupe leur liaison", décrypte Nicolas Mathieu, gastro-entérologue au CHU de Grenoble. L'organisme humain produit une de ces enzymes : la lactase. Mais pas toujours en quantité suffisante.

À la naissance, le nourrisson a une activité de sa lactase optimale. Puis, au fil du temps et de la diversification alimentaire, l'activité de la lactase diminue. Et c'est là qu'il va y avoir des différences, selon les individus, et selon les régions du monde", explique Brigitte Coudray, diététicienne nutritionniste au Centre de recherche de l'interprofession des produits laitiers (Cerin).

**Quand suspecte-t-on une intolérance au lactose ?**

Si le lactose passe le petit intestin sans être - ou pas complètement - absorbé, il atteint ensuite le côlon, où il va fermenter à cause de la flore intestinale spécifique de cette section de l'intestin. En résultent des gonflements, douleurs, diarrhées acides, ou vomissements pour les cas les plus graves.

L'apparition de ces symptômes après une ingestion de lait amène généralement à suspecter une intolérance au lactose. Celle-ci peut toutefois être confondue avec une allergie aux protéines de lait. Mais plusieurs



tests permettent de confirmer une intolérance.

Une fois le diagnostic posé, le professionnel de santé prescrira un régime strict pendant un mois. "Tous les aliments pouvant contenir du lactose, y compris les fromages, les plats préparés ou les pâtisseries industrielles seront proscrits, pour supprimer les symptômes, précise Nicolas Mathieu. Après un mois, on va tenter de réintroduire des aliments où il y a des traces de lactose : fromages secs, biscuits, etc. Et

on continue la réintroduction pour trouver le seuil de tolérance, afin que le patient puisse avoir l'alimentation la plus variée possible." Car chaque intolérant au lactose a un seuil de tolérance qui lui est propre. D'ailleurs, la majorité des Français, qui sont des petits buveurs de lait (environ 100 ml par jour selon Brigitte Coudray), ne l'atteignent jamais !

**Quand on ne peut pas consommer du tout de lait**

Mais certaines personnes sont intolé-

rantes au lactose au point de ne pas pouvoir consommer du tout de lait. "Elles peuvent consommer d'autres produits laitiers, remplacer le lait par du yaourt ou du fromage, affirme Brigitte Coudray. Rien ne peut totalement remplacer l'apport en calcium des produits laitiers : ils procurent au moins 50% de nos besoins journaliers. Et les autres aliments en contiennent très peu. Il faudrait consommer des kilos de fruits et légumes pour compenser."

Les produits laitiers étant le sujet d'une intarissable controverse, le docteur Nicolas Mathieu ne partage pas totalement cet avis : "Certaines personnes seront si gênées que, après le mois d'exclusion, elles ne pourront pas remonter au palier supérieur. Elles doivent donc prendre des produits en remplacement, et faire très attention aux apports en calcium. La dose conseillée est de 1200 mg/jour pour les hommes de plus de 65 ans, et sinon 900 mg/jour. Donc c'est possible d'avoir assez de calcium, mais en prenant des doses plus importantes d'autres aliments qui en apportent, comme certaines eaux et végétaux."

**Pas de régime sans lactose**

Nicolas Mathieu ne préconise pas pour autant un régime sans lactose hors cas d'intolérance. Cela risquerait de causer des décalcifications, des ostéoporoses, et donc des fractures. "De plus, on ne connaît pas encore les conséquences qu'un régime sans lactose peut provoquer sur le microbiote intestinal, développe le docteur Mathieu. Or, si on modifie la richesse ou la variété de cette flore, il semble que l'on favorise certaines maladies comme le diabète. Une telle modification peut induire chez certains patients des interactions trop violentes avec les protéines de l'intestin, et conduire à une maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI)."

## Recettes

## Chocolat Mars fait maison

**Ingédients**

- 350g de chocolat au lait
- 1 boîte de lait concentré
- Un peu d'huile

**Préparation:**

Commencez par faire bouillir la boîte de Nestlé dans une cocotte pendant 30 minutes.

Une fois qu'elle est prête, laissez-la refroidir, ne l'ouvrez pas quand elle est toujours chaude.

Dans un bain marie, faites fondre le chocolat avec un peu d'huile et commencez par remplir la moitié des moules, puis mettez une petite cuillère de caramel et versez une deuxième fois le chocolat.

Laissez refroidir.



# La SNRT a affiché une tendance haussière pendant le Ramadan



En termes de part d'audience, le groupe SNRT a le vent en poupe. Si les centaines de chaînes satellitaires représentent une concurrence acharnée, la Société nationale de la radio et télévision s'en tire plutôt à bon compte. Pour preuve, la tendance haussière des chaînes du groupe s'est poursuivie pour la troisième semaine du mois sacré de Ramadan. "La diversité des productions nationales présentées par ses différentes chaînes et la complémentarité de la TV linéaire et non linéaire" sont le catalyseur de cette montée en puissance, d'après un communiqué de la SNRT.

En détail, la part de la chaîne Al Oula a augmenté sur l'ensemble des cases horaires de la journée, lors des trois semaines du mois de Ramadan. Une hausse de l'ordre de 36% par rapport à l'année dernière. De plus, sa part d'audience dans la catégorie des jeunes (15-34 ans) a augmenté d'environ 29%, tandis que la part de la catégorie enfants a progressé de 40%. Et ce n'est pas tout. Le journal télévisé d'Al Oula, dont la SNRT assure qu'il est la première source d'informations précisée par les citoyennes et citoyens marocains, avec plus de 6 millions de téléspectateurs, a également vu sa part d'audience progresser, à l'instar du feuilleton phare «Bnat lâassas».

Ce dernier enregistre une performance exceptionnelle avec 8 millions de téléspectateurs, soit la moitié de l'ensemble des téléspectateurs. En revanche, les différents autres programmes de fiction n'ont pas super-performé. Ils ont gardé des au-



diences stables depuis le début de ce mois. «Sla o slam» enregistre une moyenne de 4 millions de téléspectateurs, «Al madi la yamout» une moyenne de 3,5 millions de téléspectateurs, et enfin «Salef Adra» et «Lboyout asra» une moyenne de 3 millions de téléspectateurs.

S'agissant des documentaires et autres programmes de divertissement, une denrée rare mais qui gagnerait à être beaucoup plus mise en avant par la SNRT, en particulier le premier nommé, ils ont préservé leur part d'audience à défaut de l'augmenter. "Le programme «Amalay» a pu atteindre 20% de part d'audience lors de sa diffusion à minuit et le nouveau concept de divertissement «Jmaatna Zina» a pu rassembler 3 millions de téléspectateurs en moyenne avec une part d'audience moyenne de 30%", précise la SNRT.

L'autre motif de satisfaction du groupe est d'ordre géographique. En effet, les dirigeants de la SNRT ont été à l'évidence agréablement surpris du front succès dans la région Sud où sa part d'audience, sur l'ensemble des

cases horaires de la journée, est passée de 18,5% à 28,5%, soit une augmentation de 54%. La case du prime time n'est pas moins favorable à la SNRT qui est la première sur cet horaire crucial pendant le mois sacré de Ramadan avec une part d'audience de plus de 40%.

Enfin, la Société nationale de radio et télévision se montre enthousiaste quant à la complémentarité naissante entre la TV linéaire et non linéaire. Rien de bien surprenant à la lumière des chiffres avancés. "La chaîne YouTube spécifique aux programmes Ramadan d'Al Oula, dédiée au replay/catch up des programmes, regroupe une communauté de plus de 2,8 millions d'abonnés et un cumul de vues de 1.132.143.900", précise ledit communiqué. Et s'il fallait encore prouver l'importance du digital de nos jours, la série «Bnat lâassas» en serait une preuve incontestable.

La TV de rattrapage (vidéo à la demande) a permis à la série d'augmenter sa part d'audience via le digital. Puisque le feuilleton en question a récolté sur YouTube un total de plus

de 38 millions de vues, dont principalement (plus de 67%) des jeunes (13-35 ans). En parallèle, «Almadi La yamout 2» a cumulé 7.209.650 vues et 909 millions de minutes de visionnage. Visionnage où la tranche d'âge (13-35 ans) est la plus importante (67,7%). Sans oublier que parmi ces téléspectateurs, les Marocains du monde (MIRE) constituent 35% et les femmes 59,3%.

Pour finir, la SNRT a mis en avant la progression de la chaîne Arryadia à travers la couverture des réseaux sociaux. Progression enregistrée pendant la période allant du 08/04/2021 au 06/05/2021. Un peu moins d'un mois lors duquel la chaîne thématique a pu générer 10 millions de vues sur YouTube, 956.000 heures de visionnage et 105 millions d'appariations. Pour sa part, Facebook Arryadia a connu 20 millions d'interactions avec le contenu et 4,2 millions de vues. Enfin, Instagram a enregistré pendant la même période 367.000 interactions et Twitter 41.000 vues des contenus d'Arryadia.



# “La femme dans le cinéma marocain, devant et derrière la caméra”

## L'hommage mérité aux comédiennes et cinéastes marocaines



La maudite pandémie avec ses anénarrables contraintes n'est pas faite pour empêcher « Le Festival Souss international, Ait Melloul du court métrage » d'aller de l'avant. Rendez-vous donc est pris pour la 13ème édition en ce mois de mai. Avec, cerise sur le gâteau, un rendez-vous dans le rendez-vous et qui mérite à coup sûr « le déplacement » via facebook (<http://www.soussc.com>).

C'est le journaliste, écrivain et critique Hassan Narrais qui sera à l'honneur pour parler de son dernier

né « La femme dans le cinéma marocain : Devant et derrière la caméra ». Un livre-document qui vient enrichir la bibliographie cinématographique marocaine et s'ajouter à bien d'autres publications d'un auteur particulièrement prolifique. On citera entre autres : « L'humour et l'autre ou l'image de l'Arabe dans l'humour français », « Escapes parisiennes », « Le cinéma marocain vu par les siens... » sans oublier ses précieuses contributions dans le théâtre avec notamment « Le cri de

Chama » à l'origine de tournées pleinement réussies.

Pour revenir à l'ouvrage de Hassan Narrais sur la femme et le cinéma marocain, il ne serait sûrement pas superflu de citer la critique et écrivaine égyptienne Nahed Salah qui nous a gratifiés d'une préface si éloquente en mettant en exergue l'effort et l'inspiration de l'auteur qui a exploré l'histoire du cinéma marocain tout en se focalisant sur la femme en tant que thème et en tant que créatrice. « Une si belle

manière, ajoute Nahed Salah, de prospector l'ancien pour arriver au contemporain ».

La nature même de cette publication en tant que document représentant un intérêt particulier aussi bien pour les spécialistes que pour les néophytes n'enlève rien à ce don de narration confirmé qui distingue les écrits de Hassan Narrais. La lecture n'en est, de ce fait, que plus agréable.

Rien d'étonnant quand il s'agit d'un créateur pluriel. Chez Hassan Narrais, le journaliste le dispute à l'écrivain, au cinéphile et cinéaste et au critique éclairé et apprécié...

Son intervention au Festival Souss du court métrage programmée pour le 22 mai à 20h est à suivre... sans modération, comme doit l'être la lecture de son œuvre.

Et ce n'est pas par hasard que « La femme dans le cinéma marocain : Devant et derrière la caméra » est totalement dédié à la femme, depuis la dédicace, à « Oum Soufiane », sa dévouée « campagne de route », comme il aime la présenter si affectueusement, à la quatrième de couverture avec les photos d'une belle panoplie de cinéastes marocaines, en passant par la préface de Nahed Salah.

Quand on est artiste dans l'âme comme l'est Hassan Narrais, on ne peut pas ne pas aimer le cinéma et... la femme.

Devrait-on aussi se laisser tenter

d'ajouter et « Le TAS » ? cette équipe légendaire fanion du mythique quartier casablancais de « Hay Mohammadi ».

M.B.A

Hassan Narrais  
invité du “Festival  
Souss, Ait Melloul  
du court métrage”



# La Londonienne Dua Lipa sacrée

## “meilleure chanteuse” aux Brit Awards

La chanteuse londonienne Dua Lipa a dominé, mardi soir, la cérémonie des Brit Awards en remportant à la fois le titre de “meilleure chanteuse” et celui de “meilleur album”, lors de cette 41ème édition qui a distingué presque uniquement des femmes dans les catégories mixtes. Repoussée de trois mois à cause de la pandémie de Covid-19, la cérémonie finale de la compétition prestigieuse s'est déroulée au stade londonien de l'O2 Arena, en présence de 4000 spectateurs non-masqués mais testés. Il s'agit en effet du premier grand événement musical avec public au Royaume-Uni depuis le début de la pandémie.

Avec son album «Future Nostalgia», Dua Lipa, qui avait déjà remporté trois Brit Awards lors de précédentes éditions, a battu de peu les autres artistes nommés, notamment la chanteuse soul Celeste, l'auteur-compositrice et poétesse Arlo Parks ainsi que le rappeur J Hus, seul homme en lice dans cette catégorie mixte. Critiquées dans le passé pour des nominations très masculines, les catégories mixtes ont été consacrées cette année presque uniquement aux femmes.

Le titre du “meilleur espoir” a été ainsi remporté par la jeune londonienne aux racines françaises, nigériennes et

tchadiennes Arlo Parks, alors que celui du meilleur groupe international a été raflé par les trois sœurs américaines composant HAIM.

Le titre de “meilleur groupe britannique” a été décerné quant à lui à Little Mix, un trio de femmes, devenant ainsi la toute première formation féminine de l'histoire des Brit Awards à remporter ce titre.

L'ouverture de cette édition au public s'inscrit dans le cadre de tests pilotes menés par le gouvernement pour autoriser les événements de masse à la faveur de la baisse des contaminations de Covid-19.

Un autre concert-test a réuni également 5.000 personnes à Liverpool la semaine dernière, sans masque ni distanciation sociale. Les participants à cet événement organisé dans un parc en plein air, ont été autorisés à y assister après avoir été testés négatifs au Covid-19 et accepté de se faire tester à nouveau après cinq jours.

Leurs données seront utilisées dans un programme de recherche lancé par le gouvernement britannique en vue d'étudier l'effet de ce genre de rassemblements sur la propagation du virus.



# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma

|                          |        |                           |                    |              |                          |                   |                      |                  |        |
|--------------------------|--------|---------------------------|--------------------|--------------|--------------------------|-------------------|----------------------|------------------|--------|
| SE DÉGAGER               | BAUDET | MORCEAU D'ARN             | DÉMON-STRATIF      | GRANDS VASES | PIGE SYMBOLE DE L'OR     | MAQUERIE          | PRÉNOM               | ÉPOUSE D'ABRAHAM | JALOUX |
| ARTICLE                  |        |                           |                    |              |                          |                   |                      |                  |        |
|                          |        |                           |                    |              |                          | GRAND CERF MÉTAL  |                      |                  |        |
| ENSEIGNE SYMBOLE DU NEON |        | EN BOSNIE                 |                    |              | ENTRE TROIS ET QUATRE    |                   | LETTRES DE BOURVIL   |                  |        |
| FORME D'ÊTRE             |        | GRACIER                   | EN APNÉE POSSÉSSIF |              | PARTIRAI BANDE           |                   |                      |                  |        |
|                          |        | NIPÈRES                   |                    |              |                          |                   | HÉLIUM FIN DE VERBE  |                  |        |
| MÉTAL GAÎNE              |        | VIL VIEILLE CITÉ          |                    |              | PERSONNE SOTTE EN PARTIE |                   |                      | PETIT DE L'ANGLE |        |
| ROULÉS                   |        |                           | ROI DE POLOGNE     | TORSE CONTE  |                          |                   |                      |                  |        |
| SIMPLE SOLDAT            |        |                           |                    |              |                          |                   | UNE PARTIE DU GLOBE  | FIN              |        |
|                          |        | LETTRES DE CUBA POSSÉSSIF |                    |              | LETTRES D'ASSIUT         |                   | TRANS-GENIQUE ENZYME |                  |        |
| APERÇU                   |        |                           |                    |              |                          |                   |                      |                  |        |
| CERTAIN                  |        |                           |                    |              |                          |                   |                      |                  |        |
| PETIT OS                 | MÉTAL  |                           | DÉCHIFFRÉS         |              |                          |                   | PRÊTE-NOM            |                  |        |
|                          |        |                           |                    |              |                          | A L'ENVERS-TOINTE |                      |                  |        |

## Solution mots flechés d'hier

|          |   |                    |   |                   |                     |        |   |        |       |   |            |
|----------|---|--------------------|---|-------------------|---------------------|--------|---|--------|-------|---|------------|
| BÂTE     | A | PROFES-<br>SIONNEL | A | AL-TAR-<br>TAVANT | UNE PRODU-<br>CTION | PISSIN | A | UNIQUE | COURE | D | AU D'AVANT |
| BEGUE    | B | E                  | G | U                 | E                   | RECELE | R | E      | C     | E | L          |
| PIVRESSE | P | I                  | V | R                 | E                   | S      | S | E      | S     | O |            |
| MUR      | M | U                  | R |                   | O                   | I      | E |        | N     | I |            |
| MER      | M | E                  | R |                   | F                   | E      | S |        | N     | E | R          |
| TOTEM    | T | O                  | T | E                 | M                   |        | C | A      | G     | E | S          |
| HEURIM   | H | E                  | U | R                 | I                   | M      |   | A      | D     | N |            |
| M        | M |                    | O | B                 | N                   | U      | B | I      | L     | E |            |
| DO       | D | O                  |   | P                 | O                   | E      | T | E      | R     | I | N          |
| IDU      | I | D                  | U |                   | E                   | R      | E | N      |       |   |            |
| NUIRE    | N | U                  | I | R                 | E                   |        | O | R      | N     | E | E          |
| ORGE     | O | R                  | G | E                 |                     | T      | A |        | U     | S |            |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

E-mail: [liberation@libe.ma](mailto:liberation@libe.ma)  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

## Mots croisés

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

### HORIZONTALEMENT

- I. La vérité sur le Père Noël.
- II. Employé - Successeur d'Ali.
- III. Etranger grec - Dans une cuvette.
- IV. Dans la gourde - Coupeure - Pic.
- V. Se tord - Ne sera pas du tout content.
- VI. A jeter.
- VII. Bien au courant - Un peu de bien mais presque rien - Couverture.
- VIII. Ne font pas de beaux tissus.
- IX. Avant l'UE - Piaf..
- X. Préparer les cadeaux pour Noël.

### VERTICALEMENT

1. Caractère des lumières de Noël.
2. Alcaloïde - Rassemblement de stratèges.
3. Tonic parfois - Navet.
4. Un danger pour le vaurien - Socle.
5. Est sorti après le travail - Canton helvète - Fait partie de l'équipage.
6. Mauvais verbe pour le savoir.
7. D'un auxiliaire - 23 chromosomes.
8. Font bonnes figures - Son jugement lui donne son nom.
9. A l'envers : Un goupil sans la queue - Prend de la graine.
10. Préparer l'oie pour Noël.

## Solution mots croisés d'hier

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I    | A | P | O | S | T | R | O | P | H | E  |
| II   | C | A | R | T | O | U | C | H | E | S  |
| III  | C | R | E | A | I | S |   | R | U | S  |
| IV   | U | T |   | B |   | E | G | A | R | O  |
| V    | M | I | N | I |   | R | O | S | E | R  |
| VI   | U | C | E | L | L | O |   | E | S | I  |
| VII  | L | U | C | I | E | N | N | E |   | L  |
| VIII | E | L |   | S |   | S | I | S | A | L  |
| IX   | R | E | V | E | S |   | C |   | R | E  |
| X    | A | S | S | E | R | M | E | N | T | E  |

## Grilles de sudoku

### Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 |   |   | 9 |   |   | 4 | 3 |   |   |
|   | 2 | 3 |   |   |   |   |   |   |   |
|   |   | 4 | 2 | 7 |   | 9 | 6 |   |   |
| 7 |   | 5 |   | 2 | 8 |   |   |   |   |
|   | 9 |   | 1 | 5 | 7 |   | 4 |   |   |
|   |   |   | 6 | 9 |   | 2 |   | 7 |   |
|   | 3 | 9 |   | 6 | 2 | 1 |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   | 3 | 9 |   |   |
|   | 1 | 8 |   |   | 9 |   |   |   | 5 |

### Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   | 6 | 8 | 7 |   |   |   | 5 |
|   |   | 5 |   |   |   | 7 | 1 |   |   |
|   | 6 |   |   | 4 |   |   |   |   |   |
|   | 4 |   |   |   |   | 8 |   | 9 |   |
| 7 | 5 |   |   |   |   |   | 3 | 1 |   |
| 3 | 9 |   |   |   |   |   | 6 |   |   |
|   |   |   |   | 9 |   |   | 2 |   |   |
|   | 7 | 6 |   |   |   | 1 |   |   |   |
| 8 |   |   | 7 | 2 | 1 |   |   |   |   |

### Difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|   |   | 2 |   | 1 | 3 | 4 |   |   |  |
| 6 |   |   | 7 |   |   |   |   |   |  |
|   | 8 |   |   | 5 | 2 |   |   |   |  |
| 7 |   | 8 |   |   |   |   |   | 5 |  |
|   | 3 |   |   |   |   | 6 |   |   |  |
| 5 |   |   |   |   | 1 |   | 9 |   |  |
|   |   | 5 | 1 |   |   | 7 |   |   |  |
|   |   |   |   | 6 |   |   |   | 1 |  |
|   | 7 | 9 | 2 |   | 6 |   |   |   |  |

### Expert

|   |   |   |   |   |   |   |  |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|--|---|--|
|   |   | 1 |   | 3 | 8 |   |  | 6 |  |
|   | 7 |   |   |   |   |   |  | 1 |  |
| 6 |   |   | 9 | 5 |   |   |  |   |  |
| 2 |   | 5 | 8 |   |   |   |  |   |  |
|   |   |   |   | 6 |   |   |  |   |  |
|   |   |   |   |   | 4 | 8 |  | 3 |  |
|   |   |   |   | 8 | 6 |   |  | 9 |  |
|   | 8 |   |   |   |   |   |  | 4 |  |
| 2 |   | 3 | 1 |   | 7 |   |  |   |  |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

### Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 3 | 9 | 4 | 7 | 5 | 8 | 2 | 6 |
| 5 | 8 | 6 | 1 | 9 | 2 | 7 | 4 | 3 |
| 7 | 2 | 4 | 6 | 8 | 3 | 5 | 1 | 9 |
| 9 | 4 | 1 | 2 | 6 | 7 | 3 | 8 | 5 |
| 2 | 6 | 3 | 5 | 1 | 8 | 4 | 9 | 7 |
| 8 | 5 | 7 | 9 | 3 | 4 | 2 | 6 | 1 |
| 6 | 7 | 5 | 8 | 2 | 1 | 9 | 3 | 4 |
| 4 | 9 | 8 | 3 | 5 | 6 | 1 | 7 | 2 |
| 3 | 1 | 2 | 7 | 4 | 9 | 6 | 5 | 8 |

### Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 | 2 | 5 | 3 | 9 | 4 | 6 | 7 |
| 5 | 7 | 9 | 1 | 4 | 6 | 3 | 2 | 8 |
| 6 | 4 | 3 | 8 | 7 | 2 | 9 | 1 | 5 |
| 1 | 5 | 6 | 4 | 9 | 3 | 8 | 7 | 2 |
| 9 | 3 | 7 | 2 | 6 | 8 | 1 | 5 | 4 |
| 2 | 8 | 4 | 7 | 5 | 1 | 6 | 9 | 3 |
| 3 | 6 | 5 | 9 | 2 | 4 | 7 | 8 | 1 |
| 7 | 9 | 8 | 3 | 1 | 5 | 2 | 4 | 6 |
| 4 | 2 | 1 | 6 | 8 | 7 | 5 | 3 | 9 |

### Difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | 6 | 5 | 9 | 2 | 7 | 8 | 3 |
| 3 | 9 | 5 | 4 | 8 | 7 | 6 | 1 | 2 |
| 7 | 8 | 2 | 6 | 1 | 3 | 4 | 9 | 5 |
| 4 | 2 | 3 | 1 | 5 | 6 | 8 | 7 | 9 |
| 6 | 1 | 9 | 2 | 7 | 8 | 5 | 3 | 4 |
| 8 | 5 | 7 | 9 | 3 | 4 | 2 | 6 | 1 |
| 9 | 6 | 1 | 8 | 4 | 5 | 3 | 2 | 7 |
| 2 | 7 | 4 | 3 | 6 | 9 | 1 | 5 | 8 |
| 5 | 3 | 8 | 7 | 2 | 1 | 9 | 4 | 6 |

### Expert

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 3 | 1 | 8 | 2 | 5 | 7 | 6 | 9 |
| 8 | 6 | 2 | 1 | 9 | 7 | 4 | 3 | 5 |
| 9 | 5 | 7 | 4 | 3 | 6 | 1 | 2 | 8 |
| 1 | 4 | 9 | 6 | 5 | 2 | 3 | 8 | 7 |
| 7 | 8 | 6 | 3 | 1 | 9 | 2 | 5 | 4 |
| 5 | 2 | 3 | 7 | 8 | 4 | 6 | 9 | 1 |
| 2 | 1 | 4 | 5 | 6 | 8 | 9 | 7 | 3 |
| 3 | 9 | 8 | 2 | 7 | 1 | 5 | 4 | 6 |
| 6 | 7 | 5 | 9 | 4 | 3 | 8 | 1 | 2 |

## Contre la solitude, un café viennois lance une internationale de grands-mères

La recette du jour: tarte aux pommes à l'ancienne. Confinées par la pandémie, les grands-mères d'un café viennois se sont converties aux cours en ligne, une formule tellement courue qu'elles font désormais appel aux bonnes volontés du monde entier.

"C'est bête comme chou, je l'ai faite mille fois pour des amis ou la famille, ça marche à tous les coups", explique Karin Hofbauer, 62 ans, tout en étalant une épaisse crème anglaise.

De l'autre côté de l'écran, cinq gourmandes alléchées par l'authenticité de ce concept peu banal, né il y a quelques années pour combler la solitude des personnes âgées et leur offrir un complément de retraite bienvenu.

Un premier établissement a vu le jour dans la capitale autrichienne en 2015, puis un second début 2020, tout Vienne et ses "millennials" se pressant pour vivre l'expérience sucrée d'un saut dans le temps.

Le nom de ces cafés: Vollpension, un mot allemand qui désigne aussi bien la retraite à taux plein que la pension complète.

Le décor est vintage, avec puzzles jaunies et canevas canins, petits napperons et faïences à fleurs, et les bons petits plats réveillent la nostalgie des sensations d'antan.

En cuisine comme en salle se pressent par roulement une cinquantaine de mamies et papis aux lèvres fourmillant d'anecdotes. Ou plutôt se pressaient, car il a fallu s'adapter aux restrictions sanitaires



qui ont eu raison de la convivialité de ces rencontres entre générations.

Alors histoire de garder le moral, outre la vente à emporter, les retraités se sont mis à dispenser leurs secrets culinaires via Zoom, derrière leurs propres fourneaux ou dans un vrai studio TV digne des plus grands chefs conçu pour l'occasion. Et la demande est au rendez-vous, avec plus de 500 participants comptabilisés à ce jour.

Comme les autres, Karin Hofbauer s'est équipée dans son logis rustique d'un ordinateur avec web-

cam intégrée.

Vollpension, c'est comme une nouvelle vie pour cette ancienne responsable administrative en milieu hospitalier.

Quand elle a pris sa retraite il y a deux ans, la dynamique sexagénaire avait envie de "faire quelque chose qui ait du sens", confie-t-elle une fois que les internautes ont refermé leur session sur une bonne odeur caramélisée.

C'est du gagnant-gagnant, car les "personnes âgées veulent sentir qu'on a besoin d'elles", souligne

Franz Kolland, spécialiste des aspects sociaux du troisième âge. "C'est quelque chose d'extraordinairement crucial quand on veut bien vieillir".

"Les gens ont devant eux deux décennies" et se retrouvent parfois désemparés. "Il faut les rapprocher", estime l'universitaire, pour qui le café Vollpension est un "modèle à suivre".

Le cofondateur du projet, Moriz Piffil-Percevic, ne compte plus les amis qui lui ont raconté avoir vu leur grand-mère s'épanouir

en intégrant l'équipe.

"Tout à coup, il n'y a plus de problème de hanche et on boit un peu moins", sourit-il, intraitable sur la "générosité" des plats, riches de l'expérience de centaines de repas du dimanche.

Contre mauvaise fortune bon cœur, comme tout se déroule hélas en ligne, pourquoi ne pas proposer aux nombreuses essulé(e)s du monde de rejoindre l'aventure?

"Grannies Wanted!": cette semaine, Vollpension a posté sur Internet de touchantes vidéos pour recruter en anglais, italien, espagnol ou russe, langues maîtrisées par certaines de ces grisonnantes têtes viennoises.

"Nous sommes un peu vieux, mais nous ne sommes certainement pas sur la touche", lance, taquin, l'un d'entre eux, ajoutant: "Postulez dès maintenant!", tandis qu'une autre appelle à "saisir l'occasion pour se faire un peu de sous".

Et tous d'espérer que des grands-mères thaïlandaises viendront bientôt livrer leur recette de riz gluant à la mangue, ou des Bretonnes celle du Kouign Amann: "Des plats locaux et nationaux" expliqués par leurs meilleurs ambassadeurs, "voilà ce qui compte", insiste M. Piffil-Percevic.

Une perspective qui réjouit Karin Hofbauer. "J'ai trouvé de nouveaux amis et si on réalise un tour du monde à travers nos papilles, on va vraiment s'amuser", s'enthousiasme-t-elle en attaquant la vaisselle. "Plus on est des fous, plus on rit!"

### Citations

La richesse; ce qui compte, ce n'est pas d'en disposer mais bien d'en profiter.

**Benjamin Franklin**

La première chose que je regarde chez un homme, c'est sa femme.

**Catherine Lara**

Deux personnes mariées peuvent fort bien s'aimer... si elles ne sont pas mariées ensemble.

**Sacha Guitry**

Il faut choisir, dans la vie, entre gagner de l'argent et le dépenser; on n'a pas le temps de faire les deux.

**Edouard Bourdet**

## Elle passe plus de 2.000 appels aux pompiers et écope de six mois de prison

Des caries, des punaises de lit, un chien trop bruyant: une femme ayant passé plus de 2.000 appels aux pompiers en un an a été condamnée à six mois de prison ferme jeudi par le tribunal correctionnel de Montluçon (Allier). Cette femme âgée de 41 ans comparait pour "appels téléphoniques malveillants" ainsi que pour des "violences" envers un pompier.

Entre janvier et octobre 2020, la justice a recensé 1.900 appels aux pompiers de Montluçon qu'elle "harcéla" régulièrement depuis 2018, pour des motifs souvent futiles: caries, punaises de lit, chien des voisins trop bruyant, incendie imaginaire, etc. Au total une cinquantaine d'interventions ont eu lieu à son domicile.

Le 22 octobre 2020, les secours se rendent chez elle après un énième appel dans lequel elle dit s'être cognée après une chute.

Alcoolisée, elle est transportée aux urgences où elle s'en prend aux secouristes qu'elle frappe. L'un d'eux se voit reconnaître un jour d'ITT.



C'est la fois de trop, le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de l'Allier et le pompier concerné portent plainte.

Depuis 2018, elle avait passé en tout 2.435 appels, sans compter les 400 encore reçus depuis le dépôt de plainte en octobre.

Me Nicolas Sabatini, avocat de la prévenue - absente à l'audience -, a décrit un parcours de vie "difficile" et

une femme "isolée", "fragile", qui "a besoin de contacts".

Le tribunal l'a condamnée à 12 mois de prison dont six mois avec sursis probatoire, obligation de soins et indemnisation des victimes. Un mandat d'arrêt a été délivré à son encontre à l'issue de l'audience.

Son casier contient déjà 19 condamnations, dont certaines pour des faits similaires.



## Les pays touristiques s'organisent dans l'attente du pass sanitaire européen



La Commission européenne prépare pour les déplacements entre pays de l'UE la mise en place d'un certificat sanitaire européen, qu'elle souhaite opérationnel avant la fin juin. Mais plusieurs pays ont pris les devants pour ne pas perdre la saison touristique.

La France, leader mondial

en fréquentation avec 90 millions de touristes en 2019, a annoncé un calendrier de reprise en plusieurs étapes entre le 19 mai où les commerces, musées, théâtres pourront rouvrir avec des jauges ainsi que les terrasses, le 9 juin où les cafés et restaurants pourront rouvrir à l'intérieur et les touristes seront accueillis avec un pass sanitaire,

et un quasi-retour à la normale le 30 juin.

Ce calendrier reste soumis à la condition que le taux d'infections reste inférieur à 400 pour 100.000. En cas contraire, des "freins d'urgence" sanitaires peuvent être activés.

La Grèce, qui a rouvert ses terrasses dès le 3 mai, mise sur ses îles "Covid-Free" pour re-

lancer le tourisme. Elle a mis les bouchées doubles pour achever la vaccination des îles d'ici la mi-mai pour accueillir les millions de touristes qui viennent chaque année.

Les plages privées sont rouvertes depuis samedi, les musées suivront le 14 mai, les cinémas en plein air le 21 mai avec une capacité réduite et les théâtres le 28 mai.

Le pays a levé depuis le 14 avril la quarantaine obligatoire de sept jours pour les voyageurs résidents permanents des pays membres de l'Union européenne, de l'espace Schengen, du Royaume-Uni, des États-Unis, d'Israël, de Serbie et des Émirats arabes unis.

Les croisiéristes sont également les bienvenus dans les ports du pays, où le tourisme représente plus de 20% du PIB, selon le World Trade and Tourism Council (WTTC), qui réunit les grands opérateurs du tourisme mondial.

En 2019, l'Espagne a reçu 83,5 millions d'étrangers, ce qui en a fait la deuxième destination touristique mondiale. En 2020, le pays, fortement touché

par le Covid, a vu sa fréquentation chuter de 77%.

Avec ses bars, musées, restaurants et théâtres ouverts sans interruption depuis juin 2020, la région de Madrid, la plus permissive d'Espagne, a été ces derniers mois un refuge pour touristes européens, notamment français, qui pouvaient y entrer, comme ailleurs en Espagne, avec pour seule exigence un test PCR négatif de moins de 72 heures.

Depuis dimanche, les Espagnols sont autorisés eux aussi à sortir de leur région et le couvre-feu est levé sauf aux Baléares ou dans la région de Valence qui ont dû pour cela obtenir le feu vert de la justice.

Le tourisme représente 14,1% du PIB, selon le WTTC.

L'Italie espère pouvoir lever d'ici à la mi-mai la quarantaine qu'elle impose aux visiteurs des autres pays de l'UE, du Royaume-Uni et d'Israël, avec présentation d'"un test négatif, une preuve de vaccination" ou qu'ils "ont guéri du coronavirus dans les six derniers mois", selon son ministre des Affaires étrangères Luigi Di Maio.

## En Inde, le nombre officiel de décès dûs au Covid-19 mis en doute

L'Inde a franchi mercredi la barre des 250.000 décès dus au Covid-19 depuis le début de la pandémie, selon les données officielles, mais les chiffres collectés à travers le pays suggèrent un bilan largement plus élevé.

Selon le ministère de la Santé, 4.205 personnes sont décédées au cours des dernières 24 heures, portant le nombre total de décès à 254.197 depuis le début de la pandémie. Le nombre de nouvelles contaminations a augmenté de près de 350.000 pour atteindre 23,3 millions.

Dans l'ensemble de la vaste nation de 1,3 milliard d'habitants, la vague dévastatrice du Covid-19 a submergé les hôpitaux, les crématoriums et les cimetières. Et si la pandémie semble s'atténuer dans les grandes villes, le virus sévit dans l'arrière-pays rural, où vivent les deux tiers de la population. "Les décès sont beaucoup plus nombreux que ce que nos données officielles révèlent", affirme à l'AFP Anant Bhan, chercheur indépendant en politique de santé et bioéthique, "même de trois à quatre fois

plus serait une sous-estimation".

Les chiffres ne collent pas, notamment dans le Gujarat (ouest), l'État d'origine du Premier ministre Narendra Modi. Comme à Rajkot, où 154 décès ont été officiellement enregistrés entre le 1er et le 23 avril, quand les responsables de la santé de la ville eux-mêmes en recensaient 723.

Bharuch, sur la même période, déclarait officiellement 23 décès mais, selon les responsables des crématoriums et cimetières, 600 funérailles ont eu lieu au total.

Le ministre en chef du Gujarat, Vijay Rupani, a argué que l'État suivait les directives du Conseil indien de la recherche médicale, stipulant que seuls les décès "directement causés" par le Covid peuvent être enregistrés comme tels. En revanche, les décès liés à des comorbidités sont exclus du décompte.

A Lucknow, capitale de l'État d'Uttar Pradesh (nord), au cimetière musulman d'Aishbagh, le fossoyeur Hafiz Abdul Matee se souvient des quatre ou cinq enterrements quotidiens d'avant la pan-



démie. "Aujourd'hui, 45 corps de victimes du Covid ont été enterrés ici", assure-t-il à l'AFP, "nous avons augmenté le nombre de fossoyeurs mais cela ne suffit pas non plus car les hommes se fatiguent et tombent malades".

Les chiffres officiels des décès dans plusieurs autres États, dont l'Haryana (nord), ne correspondent pas non plus

aux nombres d'enterrements. Selon la presse locale, il en va de même pour New Delhi.

"Notre estimation est que 50% des décès de Covid-19 ne sont pas enregistrés par le gouvernement", a indiqué à l'AFP Jitender Singh Shanty, responsable d'un des 26 crématoriums de la capitale.

# L'Algérie traverse une période "sombre et dangereuse"

La Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH) a averti, mardi, que l'Algérie "traverse une période sombre et dangereuse, marquée par la multiplication des atteintes aux droits de l'Homme et aux libertés individuelles et collectives" à la veille des législatives du 12 juin.

Dans un communiqué, la Ligue a dénoncé "la grave" détérioration de la situation des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives et l'aggravation "sans précédent" de la répression contre les militants du Hirak.

Elle a estimé que "l'heure est grave en Algérie", relevant qu'"en choisissant de préserver à tout prix un statu quo intenable et en refusant d'entrevoir les perspectives d'un changement démocratique désormais vital pour la préservation de la cohésion de la société, les tenants du pouvoir ont décidé d'aller vers une exacerbation de la gestion autoritaire de la société".

La Ligue a évoqué, dans ce

sens, la volonté du ministère algérien de l'Intérieur de soumettre les marches du mouvement populaire à des déclarations préalables.

"Les manifestations ont été interdites à Alger depuis juin 2001, par un simple communiqué de presse, sans aucun fondement juridique et au mépris de la Constitution et du Pacte international des droits civils et politiques ratifié par l'Algérie qui garantissent la liberté de manifestation", a-t-elle rappelé. Et d'ajouter que "les Algériens manifestent justement depuis février 2019 pour réclamer le respect des normes alors que le régime veut maintenir par la force un état d'exception attentatoire aux droits humains".

"Les aspirations du mouvement populaire sont légitimes : un changement démocratique pacifique pour la consécration d'un Etat de droit garant de la dignité, des libertés et de la justice", a-t-elle affirmé.

Elle a ajouté que ces aspirations, portées historiquement par le mouvement de libération nationale, sont conformes aux



principes et aux normes qui fondent les nations libres.

Evoquant, en outre, la répression contre les militants du Hirak qui s'est aggravée ces derniers jours, la LADDH a dénoncé les accusations liées au terrorisme collées à certains

journalistes.

Pour la LADDH, cette situation "exige de faire valoir la raison et d'aller dans le sens des solutions pacifiques dont le Hirak, expression d'une maturation historique de la société algérienne, est l'expression".

La LADDH exige "la libération inconditionnelle et la réhabilitation totale des détenus ainsi que l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires contre les citoyens qui revendiquent le changement démocratique et pacifique".

## Quatre journalistes arrêtés à Alger au 116<sup>ème</sup> mardi du hirak



Quatre journalistes ont été arrêtés à Alger où ils devaient assurer la couverture du 116<sup>ème</sup> mardi du mouvement populaire (hirak), a annoncé le Comité National pour la Libération des Détenus (CNLD).

Il s'agit de Khaled Drareni, fondateur de Casbah Tribune et de Sami Khartoum, photographe à "El Watan", ainsi que de Feriel Bouaziz, journaliste à "Interlignes Algérie" et Hakim Hamiche, photojournaliste de "Tariq

News", a précisé le CNLD, un groupe local de surveillance.

Le sort de ces journalistes qui couvraient les manifestations n'est pour l'instant pas connu. "Aucune nouvelle encore des journalistes qui couvraient les marches dont Khaled Drareni halte à la répression", indique Saïd Salhi, vice-président de la Ligue algérienne des droits humains (LADDH), dans une publication sur le réseau social Twitter.

C'est la troisième semaine consécutive que la police empêche la marche des étudiants en procédant à de nombreuses arrestations.

L'arrestation de ces journalistes intervient dans un contexte d'intensification de la répression contre des militants hirakistes, des opposants politiques et des professionnels des médias à l'approche des législatives anticipées.

Quelque 66 détenus d'opinion sont actuellement incarcérés en Algérie pour des faits ayant un lien avec le hirak ou les libertés individuelles, selon le CNLD.

D'autres organisations de défense des droits humains ont fait état de l'interpellation de pas moins de 750 personnes, des militants et activistes du Hirak, par les services de sécurité tout au long du mois d'avril passé à travers

toute l'Algérie.

Dans un communiqué, Amnesty International a relevé que le CNLD a recensé début février dernier au moins 2.500 arrestations de manifestants, journalistes et militants à qui il était reproché de s'être impliqués pacifiquement dans le mouvement du Hirak.

L'organisation de défense des droits humains, qui a appelé à la libération immédiate de ces détenus d'opinions, a relevé que les autorités algériennes s'appuient sur des lois répressives pour persécuter des dizaines de manifestants pacifiques en invoquant notamment l'"atteinte à l'unité nationale", l'"atteinte à l'intérêt national", l'"incitation à un rassemblement non armé", l'"outrage à des représentants de l'état" ou encore l'"outrage au président de la République", comme elles l'avaient fait dès la naissance du Hirak, en février 2019.

Le Hirak, ce mouvement de protestation de grande ampleur qui a chassé le président algérien Abdelaziz Bouteflika du pouvoir après 20 ans de règne sans partage, avait repris le 22 février dernier après près d'une année de suspension pour cause de la pandémie de Covid-19 qui sévit en Algérie et dans le monde entier.

# En Libye, l'embellie politique vacille



Malgré l'éclaircie, les mercenaires sont toujours là, les divisions refont surface et la tenue d'élections cruciales en décembre devient plus hypothétique: après l'embellie du début d'année et l'avènement d'un nouveau gouvernement d'union, la Libye replonge dans l'incertitude. "La lune de miel du gouvernement libyen d'unité nationale est bien finie", résume Emadeddin Badi, expert à la Global Initiative basée à Genève.

Et pourtant, après une décennie d'échecs à sortir la Libye du chaos, la formation de ce nouveau cabinet au terme d'un processus politique parrainé par l'ONU avait sonné comme l'espoir que l'on n'attendait plus.

Surmontant les années de guerre entre pouvoirs rivaux de l'ouest et de l'est du pays, le gouvernement d'Abdelhamid Dbeibah a obtenu en mars un vote de confiance qualifié d'"historique" au Parlement, et a pu prendre ses fonctions sans heurts à Tripoli.

Au côté d'un Conseil présidentiel de trois membres, il a été chargé d'unifier les institutions, de sortir le pays d'un conflit internationalisé et de mener à bien une transition jusqu'à des élections présidentielles et législatives le 24 décembre.

Durant des semaines, Tripoli est devenu le théâtre d'un ballet diplomatique.

Mais, après cette "percée sans précédent (...), nous sommes entrés dans une nouvelle phase de doute, avec une résurgence des divisions entre Est et Ouest", dit le politologue Imad Jalloul.

Dernière illustration, la démonstration de force le week-end dernier de dizaines d'hommes armés qui ont fait irruption dans un hôtel de Tripoli servant de QG au Conseil présidentiel pour protester contre l'appel de la ministre des Affaires étrangères, Najla al-Mangoush, au retrait des troupes turques.

Selon l'ONU, quelque 20.000 mercenaires et combattants étrangers au total seraient toujours présents en Libye: des Russes du groupe privé Wagner, des Tchadiens, Soudanais, Syriens... Mais aussi plusieurs centaines de militaires turcs présents en vertu d'un accord bilatéral conclu avec le précédent gouvernement de Tripoli.

A la faveur de cet accord, Ankara avait aidé militairement le camp tripolitain à repousser une longue offensive contre la capitale orchestrée par le maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est soutenu par la Russie et les Emirats arabes unis notamment.

La cheffe de la diplomatie libyenne, originaire de Benghazi (est), a récemment invité Ankara à "coopérer pour mettre fin à la présence de toutes les

forces étrangères", y compris turques, suscitant une avalanche de critiques dans l'ouest et d'appels à sa démission. "Il ne faut jamais oublier ce que les Turcs ont fait pour nous. Quiconque nie leur bienveillance ne mérite pas notre respect", a notamment fustigé Sadek al-Ghariani, chef religieux controversé qui se présente comme le Mufti de Libye.

Derrière ces tensions, explique Emadeddin Badi sur Twitter, "il y a le sentiment chez certaines factions armées de l'ouest libyen qu'on a aidé leurs adversaires à concrétiser grâce à la mouhassassa (le système de partage du pouvoir, NDLR), ce qu'ils n'avaient pu obtenir par la guerre". "Le processus politique a été soumis à de forts turbulences ces dernières semaines", résume Hamish Kinneer, un analyste pour l'institut de recherche Verisk Maplecroft. "Mais le cadre général reste en place pour le moment."

Les premiers signaux négatifs sont apparus le 26 avril, lorsque le nouveau gouvernement a dû reporter sine die un Conseil des ministres prévu à Benghazi -réunion qui devait marquer la visite inaugurale de M. Dbeibah dans l'Est.

La cause? Les services de sécurité chargés de préparer la visite avaient été refoulés à leur atterrissage à l'aéroport de Benghazi. Car si en théorie le gou-

vernement Dbeibah a autorisé sur l'ensemble du territoire, les pro-Haftar n'ont pas fait acte d'allégeance et continuent de contrôler l'Est et une partie du Sud.

Pour preuve, l'autoproclamée Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Haftar s'est dite prête à "accueillir une réunion du gouvernement dans la partie qu'elle contrôle", tout en précisant qu'elle n'avait "aucun lien avec le gouvernement provisoire".

Face aux plaies qui refusent de cicatriser, "les chances du gouvernement d'organiser des élections dans moins de sept mois sont très minces", prévient pour sa part Imad Jalloul.

Le cercle vicieux est connu: la non tenue de ces élections dans les délais ferait "dérailer la réunification politique et institutionnelle", avec le risque d'un "enracinement à long terme des forces étrangères (...), une nouvelle fragmentation et un retour au conflit", a écrit le chercheur Mohamed Eljarh sur le site Al-Monitor.

"Pour les principales factions, un retour à la guerre présente, pour le moment, un plus grand risque que d'essayer de tirer profit du processus politique. Si les élections ne se tiennent pas en décembre (...), la probabilité d'un conflit augmentera", souligne Hamish Kinneer.

**LOTISSEMENT ASSADAKA**  
Route Takabroute ...  
TF 72821/23  
Commune Urbaine de safi  
- Province de safi  
Avis d'appel d'offre ouvert.

**AMICALE ASSADAKA**,  
procède au lancement d'appel d'offre ouvert :  
A.O N° 01/2021 : Travaux de la voirie, assainissement liquide, Alimentation en eau potable, Electrification /Eclairage public et Réseau téléphonique du lotissement ASSADAKA à la ville de safi .

Les dossiers d'appel d'offre seront disponibles au siège du Bureau étude technique RICEBA sis à l'adresse place Mohammed V immeuble atlas N° 3 1er étage SAFI Tél : 0524622629/0661893085

Les conditions de participation et d'exécution seront définies comme suit :  
N° AO ..Frais de retrait ( dirhams) ...cautionnement provisoire ( dirhams) 01/2021 .. 2000 dirhams ( Deux mille ) .. 70000.00 dirhams (soixante dix mille ) \*Frais non remboursables

NB: Les offres peuvent être déposées au siège du BUREAU ETUDE TECHNIQUE RICEBA sis à l'adresse " place Mohammed V immeuble atlas N°3 1er étage SAFI " - l'ouverture des plis sera le 02/06/2021 à 10h au siège de Amicale ASSADAKA sis à N° 4 Rue D quartier ANAS , commune de safi .  
N° 4285/PA

**Société « PRO-LEADER-CONSTRUCTIONS 2015» SARL AU**

Aux Termes d'un acte sous seing privé en casa date du 02/03/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivant :  
- Dénomination Sociale: « P R O - L E A D E R - CONSTRUCTIONS 2015»  
- Forme Juridique : SARL AU  
- Capital : 100000 DHS réparti en 1000 part de 100 dirhams chacune entièrement libéré.

- Siège Sociale : RUE 7 N 5 ETAGE 2 APPT N° 4 SAADA SIDI BERNOUSSI CASABLANCA  
- Durée : 99 ans  
- Objet Sociale : Travaux de rénovation et d'aménagement intérieur et sous traitement.  
- Gérance : Mr IMAD FIOH est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

- Dépôt légale a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°769841 en date du 12/03/2021

- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°494233.  
N° 4286/PA

#### MODIFICATION

1/- suivant au PV de l'AGE en date du 21/04/2021 de la société ERRADY TISSU SARLAU, il a été décidé :  
\* démission de gérant MR MOHAMED ER RADY et lui donne quitus sur sa gérance depuis la création de la société à ce jour.  
\*Nomination de Mme ZOHRA SEGRIA comme

nouvelle Gérante hors statut pour une durée indéterminée

\* que la société sera engagée par la signature unique de Mme ZOHRA SEGRIA \*la mise à jour des statuts.  
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 11/05/2021 sous le numéro 777931.  
N° 4287/PA

**FiduExpress**  
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 30/04/2021 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination: MEGA PRECAST S.A.R.L  
Siège Social: ANGLE AVENUE DES FAR ET RUE D'ALSACE ETG 3 BUREAU 12 -MOHAMMEDIA.

Objet : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION  
Capital Social : 100 000.00 DHS,  
Gérance : Mme .EL FAH-FOUHI BOUTAINA  
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 10/05/2021 sous les N°1128 et 28045  
N° 4288/PA

**CINEMA LE LYNX**  
Société anonyme « en cours de liquidation » au capital social de 300.000 Dirhams

Siège social : 150, Avenue Mers Sultan - Casablanca  
Registre de commerce de Casablanca numéro 18709  
Identifiant Fiscal 01049674  
Clôture de la liquidation

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2021 de la société « CINEMA LE LYNX S.A », Société Anonyme « en cours de liquidation » au Capital social de 300.000 dirhams, dont le siège social est sis à Casablanca, 150, Avenue Mers Sultan, les Actionnaires de la société ont décidé ce qui suit :

- Approbation des comptes définitifs de la clôture de liquidation ;  
- clôture de la liquidation de la Société ;  
- Fin du mandat du Liquidateur, Monsieur Rachid OUKRIM, résidant à Résidence Al Aqsa, Appt 14, Bourgogne - Casablanca.  
Le dépôt légal et la déclaration modificative ont été effectués au tribunal de commerce de Casablanca le 28 avril 2021 sous le numéro 776133  
N° 4289/PA

#### CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/04/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination: «RSA-INGENIERIE» SARL-AU.  
Objet: Bureau d'Etudes Techniques.

Siège Social: Appt 1er Etage Rue Fes Hay Hassani Berkane.  
Capital Social: Il est fixé à 50.000,00 Dhs divisés en 500 parts sociales de 100 Dhs chacune attribuées comme suit: Mr RAMDANI Sid Ahmed: 50.000,00 Dh.

Durée: 99 ans  
Gérance: La société sera gérée pour une durée indéterminée par Mr RAMDANI Sid Ahmed.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1er Instance de Berkane le 06/05/2021 sous n° 258/2021.  
N° 4290/PA

#### CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/04/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination: «L'île délice» SARL-AU.  
Objet: Exploitant de Restaurant -Tenant Fast-Food-Snak- Exploitant d'Un Café.  
Siège Social: 55 Rue Chouhada Hay El Hassani Berkane.

Capital Social: Il est fixé à 100.000,00 Dhs divisés en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune attribuées comme suit: Mr HAMDIAOU Mohamed: 100.000,00 Dh.

Durée: 99 ans  
Gérance: La société sera gérée pour une durée indéterminée par Mr HAMDIAOU Mohamed.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1er Instance de Berkane le 03/05/2021 sous n° 248/2021.  
N° 4291/PA

**Société «ROUABAH BABA» SARL**

Au capital de 50.000,00 Dh  
Siège social: Rue El Ouahat N°23 Hay Saada I Berkane  
Dissolution anticipée  
Aux termes du PV de la décision de l'A.G.E en date du 14/09/2020 enregistré à Berkane le 28/09/2020 de la société «ROUABAH BABA» inscrite au RC à Berkane sous le n°: 6167, il a été décidé ce qui suit:

-Dissolution anticipée de la société «ROUABAH BABA».  
-Le siège de la liquidation est fixé à: Rue El Ouahat N°23 Hay Saada I Berkane.  
-Mr BABA Abdelaaziz, associé et gérant est chargé de la dissolution anticipée de la Sté «ROUABAH BABA».  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1er Instance de Berkane sous le n°: 390/2020.  
N° 4292/PA

**GRID ENERGY COMPANY- Sarl**

Société à responsabilité limitée, au capital de : 1.000.000,00 dirhams  
Siège social : KM 2,5 ROUTE REGIONALE 205 DE SAFI, COMMUNE SEBT ZOULA.  
ICE : 002294362000015.  
RC : 9835 IF : 37569945.

Aux termes du procès-verbal de la décision Extraordinaire des associés de la société GRID ENERGY COMPANY S.A.R.L, tenue le 22 Avril 2021 les associés ont décidé ce qui suit :

• Le Transfert du siège social de la société GRID ENERGY COMPANY Du AV MED V, COIN DE PARIS IMM RAYAN 1ER ETAGE APPART N°2, SAFI, Maroc Au KM 2,5 ROUTE REGIONALE 205 DE SAFI, COMMUNE SEBT ZOULA.  
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première ins-

tance de SAFI en date de 05 Mai 2021 sous numéro 837.  
N° 4293/PA

**CONSTITUTION**  
Dénomination: Sté «BOUZAR CONSULTING» SARL/AU

Activité: Conseil de Gestion; Organisation des Evénements Professionnels; Communication.  
Adresse: Rte Taza Hay El Wahda M25 R8, Oujda.  
Capital social: 10.000,00 Dhs.

Durée: 99 ans.  
Associés Unique: Mlle BOUZAROUATA Safae C.I.N n° FH59802,  
Gérance: Mlle BOUZAROUATA Safae  
R.C N°: 37145.  
N° 4294/PA

**SOCIETE «BOUFOUSS ELEVAGE» SNC**  
GARAGE SIS AU N°15 RUE MOULAY ISMAIL ESSAOUIRA

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/02/2021 de la société BOUFOUSS ELEVAGE SNC, ils ont décidés:

1 -Dissolution anticipée de la société  
2 -Désignation de MOHAMED BOUFOUSS comme liquidateur de la société  
3 -Fixation du siège de liquidation à: GARAGE SIS AU N°15 RUE MOULAY ISMAIL ESSAOUIRA.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance d'Essaouira, le: 11/05/2021, sous le numéro: 165/2021, RC N°: 3573.  
N° 4295/PA

**“ELATTEB CAR” S.A.R.L**  
Au capital de : 100 000,00 DHS

Siège social : MAGASSIN SIS AU LOTIS ANNASSIM 51D02 ESSAOUIRA ELJADIDA ESSAOUIRA

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/04/2021 de la société ELATTEB CAR SARL, les associés ont décidé:

\* La cession de Trois cent trente trois (333) parts sociales détenues par Mr SAID ELATTEB dans la société "ELATTEB CAR S.A.R.L" au profit de :  
1- Mr ABDELKABIR ABAZ, Cent soixante six (166) parts sociales  
2- Mr ABDERAZAK EL ALLOUKI, Cent soixante sept (167) parts sociales  
\*Mise à jour des statuts  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance d'Essaouira, le: 06/05/2021, sous le numéro: 159/2021, RC n°: 4045.  
N° 4296/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHICHAOUA CERCLE DESMTOUGGA CAIDAT DES MTOUGGA C.T RAHALA

Avis d'appel d'offre ouvert N°1/2021

Le 10/06/2021 à 11 H, il sera procédé dans une séance publique au bureau du président de la C.R RAHALA à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour: « Loyer souk hebdomadaire Jamaâ de Rahala.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00 dhs (Deux mille dirhams).

Le montant estimatif de l'affermage est 2000,00 dhs (deux mille dirhams.) par mois

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de la régie de la commune ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 ( 20 Mars 2013 ) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Monsieur le président de la commune rurale rahala.

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la C.R rahala  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner via le portail marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la Consultation. N.B: Tout document présenté par le concurrent sous forme de photocopie doit être légalisé par l'autorité compétente

**N° 4297/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHICHAOUA CERCLE DESMTOUGGA CAIDAT DES MTOUGGA C.T RAHALA

Avis d'appel d'offre ouvert N°2/2021

Le 10/06/2021 à 10 H, il sera procédé dans une séance publique au bureau du président de la C.R RAHALA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour « Loyer abattoir Jamaâ de Rahala.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1000,00 dhs (mille dirhams).

Le montant estimatif de l'affermage est 334,00 dhs (trois cent trente-quatre dirhams.) par mois

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de la régie de la commune ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 ( 20 Mars 2013 ) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Monsieur le prési-

dent de la commune rurale rahala.

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la C.t rahala  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner via le portail marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la Consultation.

N.B: Tout document présenté par le concurrent sous forme de photocopie doit être légalisé par l'autorité compétente

**N° 4298/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE L'INTERIEUR Région Guelmim- Oued Noun PROVINCE DE SIDI IFNI C.T BOUTROUCH AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021/BC

Le 07 Juin 2021 à 11 h 00 min, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à une séance d'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX RESERVOIRS SURELEVÉS D'UNE CAPACITE DE 10 M3 AUX DOUARS « IDBOUBKER » ET « IDIZAL » A LA CT DE BOUTROUCH, PROVINCE DE SIDI IFNI.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune BOUTROUCH, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille cinq cent dirhams (2500,00 dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Six mille Cinq Cent Vingt Quatre dirhams TTC (106 524,00 dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Commune Territoriale BOUTROUCH

-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la commune territoriale BOUTROUCH -Soit les remettre au président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 4299/PA**



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم بنسليمان  
قيادة فضالات  
جماعة فضالات  
مصلحة الموظفين

**إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية**

**برسم سنوات 2018-2019-2020**

ينهي رئيس مجلس جماعة فضالات إلى علم الموظفين المستوفين لست سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة إلى غاية تاريخ إجراء أول امتحان كتابي، أنه سيتم إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنوات 2018-2019-2020، ابتداء من الساعة التاسعة صباحا، بمقر جماعة فضالات، وذلك حسب الجدول التالي :

| الدرجة الأصلية            | درجة الترقية                             | المناصب المتباري بشأنها | آخر أجل لقبول ملفات الترشيح | تاريخ الامتحان                             | ومقر |
|---------------------------|--|-------------------------|-----------------------------|--|------|
| مساعد إداري د3<br>السلم 6 | مساعد إداري د 2<br>السلم 7 برسم سنة 2020 | 01                      | 23 يوليوز 2021              | الأربعاء 04<br>عشت 2021<br>الجماعة بمقر    |      |
| مساعد إداري د3<br>السلم 6 | مساعد إداري د 2<br>السلم 7 برسم سنة 2018 | 01                      | 28 مايو 2021                | الأحد 06<br>يونيو 2021<br>الجماعة بمقر     |      |
| مساعد إداري د3<br>السلم 6 | مساعد إداري د 2<br>السلم 7 برسم سنة 2019 | 01                      | 25 يونيو 2021               | الثلاثاء 06<br>يوليوز 2021<br>الجماعة بمقر |      |
| مساعد تقني د 3<br>السلم 6 | مساعد تقني د 2<br>السلم 7 برسم سنة 2020  | 01                      | 28 مايو 2021                | الأحد 06<br>يونيو 2021<br>الجماعة بمقر     |      |
| مساعد تقني د 2<br>السلم 7 | مساعد تقني د 1<br>السلم 8 برسم سنة 2020  | 01                      | 28 مايو 2021                | الأحد 06<br>يونيو 2021<br>الجماعة بمقر     |      |

**ملحوظة:** في إطار احترام التدابير الاحترازية المرتبطة بجائحة كورونا، يتعين على المرشحين والمرشحات الالتزام التام بإجراءات البروتوكول الصحي كما يتعين عليهم الحضور إلى مركز الامتحان ساعة على الأقل قبل بداية الامتحان.

N°4300/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
CERCLE SHARIJ SANHAJA  
COMMUNE SIDI AISSA BEN SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 02/2021

Le : 16/06/2021 à 10H du matin, Il sera procédé au siège de la Commune Sidi Aissa Ben Slimane (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR DRISSEYNE, AIT LRAZOUANI ET DOUKHILA ET CREUSEMENT APPROFONDISSEMENT DE PUIXS AUX DOUARS OLD ZERRAD ET OLD ALI AL JOMOAA ET AMENAGEMENT DU CHATEAU AU SOUK HEBDOMADAIR  
Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés auprès de service de bureau technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze mille dirhams (12000.00dhs).

-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cinq cent soixante dix sept mille cinq cent dhs 00 cts (577500.00 dhs).

-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29,27 et 31 n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

**LES CONCURRENTS PEUVENT :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Sidi Aissa Ben Slimane.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics, et ce avant la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires doivent assister à la visite des lieux (obligatoire) sera organisée le : 07/06/2021 à 10 :00 h au siège de la commune sidi Aissa Ben Slimane.

Aussi, il sera délivré une attestation de participation à ladite visite des lieux, cette attestation est une pièce obligatoire dans le dossier de l'offre de tout concurrent.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**1. POUR LES ENTREPRISES INSTALLEES AU MAROC**

Le certificat de qualification et de classification, ou sa copie certifiée conforme à l'original, faisant ressortir selon :

| le secteur | Classe   | Qualification exigés |
|------------|----------|----------------------|
| A          | A5       | 4                    |
| C          | C1 et C3 | 5                    |

**2. POUR LES ENTREPRISES NON INSTALLEES AU MAROC :**

Elles doivent présenter le dossier Technique conformément aux dispositions de l'article 25 paragraphes B du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n°2-12-349 précité ; sont énumérées à l'article 04et article 8 du règlement de la consultation.

N°4303/PA

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية  
(الخاص بموظفي جماعة تقيت)**  
برسم سنة 2021

سينظم في يوم 19 يونيو 2021 الساعة العاشرة صباحا بمقر جماعة تقيت امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجات التالية :

- 1.محرر الدرجة الثانية المسلم:10
  - 2.تقني الدرجة الثانية المسلم:10
  - 3.مساعد تقني من الدرجة الثانية المسلم :7.
- ويفتح هذا الامتحان في وجه المحررين الدرجة الثالثة المسلم 09 والتقيين الدرجة الثالثة المسلم 09 و المساعدين التقيين من الدرجة الثالثة المسلم 06 التابئين لجماعة تقيت الذين قضاوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في هذه الدرجة إلى غاية تاريخ إجراء الاختبار. ويتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :  
طلب خطي موجه إلى رئيس الجماعة.  
نسخة من بطاقة التعريف الوطنية مصدق عليها.  
- نسخة من قرار تعيين في الدرجة.  
نسخة من قرار آخر ترقيته في الرتبة.  
توضيح طلبات الترشيح بمكتب تنمية الموارد البشرية لجماعة تقيت إلى غاية 07 يونيو 2021 ، وسيجرى اختبار المرشحين على الشكل التالي:

| الاختبار   | المدة               | المعامل |
|--|---------------------|---------|
| محرر الدرجة الثانية :<br>الاختبار الكتابي: تحرير موضوع يتعلق بالقطاع المعني او بمجال التدبير العمومي   | ثلاث /3/ساعات       | 03      |
| الاختبار الشفوي: تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، و مواضيع اخرى تهم مهام و تخصص المترشح بهدف تقييم قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المعتمت بشأنها.                 | مابين 15 و 30 دقيقة | 04      |
| تقني الدرجة الثانية :<br>I-الاختبار الكتابي: تحرير موضوع ذي طابع مهني  | ثلاث /3/ساعات       | 03      |
| II. الاختبار الشفوي: يتضمن الاختبار حوارا مع اللجنة يتعلق باختصاصات وزارة الداخلية والجماعات الترابية او حول المهام المسندة للمعني بالأمر ومدى قدرته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المعتمت بشأنها.        | 20 دقيقة            | 03      |
| مساعد تقني الدرجة الثانية:<br>I-الاختبار الكتابي: تحرير موضوع حول القطاع المعني  | ساعتان (02)         | 02      |
| II. الاختبار الشفوي: مناقشة تصيب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء وعلى مهام وتخصص المترشح واختبار قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المعتمت بشأنها ويمكن عند الاقتضاء اخضاع المترشح لاختبار تطبيقي . | مابين 15 و 30 دقيقة | 03      |

N°4301/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°09/INDH/2021

Le Jeudi 10/06/2021 à partir 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX UNITES PRESCHOOLAIRES LES COMMUNES TERRITORIALES A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.**

- LOT N°1 : COMMUNES TERRITORIALES TIDLIL, IGHREM NOUGDAL ET TELOUATE;
- LOT N°2 : COMMUNES TERRITORIALES AMERZGANE, TARMIGTE ET SKOURA AHL ELOUAST;
- LOT N°3 : COMMUNES TERRITORIALES IZNAGEN ET SIROUA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire et l'estimation des lots sont fixés comme suit :

| Objet  | Cautionnement provisoire                  | Estimation   |
|--|---|--|
| LOT1 : COMMUNES TERRITORIALES TIDLIL, IGHREM NOUGDAL ET TELOUATE;        | 25.000,00 dhs<br>Vingt Cinq Mille Dirhams | 1.015.629,12 dhs<br>Un Million Quinze Mille Six Cent Vingt Neuf Dirhams Et Douze Cts   |
| LOT2 : COMMUNES TERRITORIALES AMERZGANE, TARMIGTE ET SKOURA AHL ELOUAST; | 25.000,00 dhs<br>Vingt Cinq Mille Dirhams | 1.015.629,12 dhs<br>Un Million Quinze Mille Six Cent Vingt Neuf Dirhams Et Douze Cts   |
| LOTS : COMMUNES TERRITORIALES IZNAGEN ET SIROUA.                         | 13.000,00dhs<br>Treize Mille Dirhams      | 507.814,56 dhs<br>Cinq Cent Sept Mille Huit Cent Quatorze Dirhams et Cinquante Six Cts |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les remettre sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les déposer directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N°4302/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

AVIS RECTIFICATIF

Le Président du Conseil provincial de la Province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que l'appel d'offre n°: 17/2021/BP, publié au journal Libération n°9311 en date du 06/05/2021 est rectifié comme suite :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Trois cent quatre-vingt neuf mille sept cent soixante Dhs 00 Cts TTC (389 760,00 Dhs TTC)** au lieu **Deux cent quatre-vingt quinze mille huit cents Dhs 00 Cts TTC (295 800,00 Dhs TTC)**

N°4304/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
\*\*\*\*\*

**Avis de report**  
de l'A.O.O N°26/2021/BP

Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des sociétés intéressés par l'appel d'offres ouvert n°26/2021/BP, relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU CENTRE BIR JDID SUR LA ROUTE NATIONALE N°1 COTE CASABLANCA SUR UNE LINAIRE DE =0,613 KM A LA PROVINCE D'EL JADIDA, que la date d'ouverture des plis est reportée au Jeudi 03 juin 2021 à 10 :00 heures au lieu le Mercredi 02 juin 2021 à 10 :00 heures Les échantillons et les documents techniques afférentes aux produits exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé à la Direction générale des services du Conseil Provincial d'El Jadida avant le Mercredi 02 juin 2021 à 16:00 heures au lieu le mardi 01 juin 2021.

Le reste est sans changement

N°4305/PA

المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
لجهة بني ملال - خنيفرة  
المديرية الإقليمية أزيلال

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

(Séance publique)

Le directeur provincial d'azilal porte à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents le changement du lieu de la séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° : 04/EXP/2021/AZ, a été rectifié selon le programme suivant :

| N° AO          | Lieu d'ouverture qui a été prévu   | Nouveau Lieu d'ouverture des plis  |
|----------------|--|--|
| 04/EXP/2021/AZ | Siège de la direction provinciale du MENFPESRS, Avenue Hassan II, Azilal | Nouveau siège de l'AREF Beni Mellal-khenifra, Avenue Al Qods, BeniMellal |

N°4309/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
PROVINCE DE BENI MELLAL  
COMMUNE OULED YAICH

Avis rectificatif de l'avis d'appel d'offre N° :04/2021

Le président de la commune territoriale OULED YAICH informe le public que l'objet de l'avis d'appel d'offre publié le :29/04/2021 sera comme suite : **INSTALLATION POTEAUX ET CABLAGE :électrification 1<sup>ère</sup> catégorie des foyers aux centres ouled yaich, Zouair et Bezzaza commune ouled yaich Province de BENI MELLAL au lieu de : INSTALLATION POTEAUX ET CABLAGE : Travaux d'électrification 1<sup>ère</sup> catégorie des foyers aux centres ouled yaich, Zouair et Bezzaza commune ouled yaich Province de BENI MELLAL le reste sans chagement.**

N°4306/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA REGION MARRAKECH -SAFI

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°  
07/AREF/2021

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 05/AREF/2021, relatif à l'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF-MS en deux lots séparés a été rectifié comme suit :

- Pour le lot n°1 :
  - Modification du coût estimatif du maître d'ouvrage de 2 208 240.00 Dhs à 2 004 000.00 Dhs.
  - Modification du coût de la caution provisoire de 21 000.00 Dhs à 20 000.00 Dhs.
- Pour le lot n°2 :
  - Modification du coût estimatif du maître d'ouvrage de 4 808 868.00 Dhs à 4 094 868.00 Dhs.
  - Modification du coût de la caution provisoire de 48 000.00 Dhs à 40 000.00 Dhs.

Le reste des conditions de la consultation n'a pas subi de changement.

N°4307/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA REGION MARRAKECH -SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 08/AREF/2021

Le 08/06/2021 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech Safi, Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat de matériel de bureau au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF Marrakech-Safi :

| Caution provisoire                  | Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC                  |
|-------------------------------------|---|
| 12 000,00 dhs (Douze mille dirhams) | 972 000,00 dhs (Neuf cent soixante douze mille dirhams) |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposé contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech.
  - ♦ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
  - ♦ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
  - ♦ Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

N°4308/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M./SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR  
OFFRES DES PRIX N°  
02/2021/FDR

Le Mercredi 9 Juin 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement des latrines aux établissements scolaires de la Préfecture de Mohammedia

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division de budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yaacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 7.500,00 Dhs (Sept mille cinq cent dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent vingt six mille trois cent quarante dhs 80 cts TTC (426.340.80 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yaacoub El Mansour Mohammedia.  
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante www.marchéspublics.gov.ma.

- Il est prévu une visite des lieux le Jeudi 27 Mai 2021 à 10 H (Point de rencontre siège de la Préfecture). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 4313/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement

Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région de l'Oriental  
Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de la région de l'Oriental

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS  
Le 10.06.2021 à 10 :00 H, il sera procédé dans la salle des réunions du Centre Ré-

gional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental, sis : au Hay AL-MASSIRA Place de Lille Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix n° 03 / CRMEF. OR / 2021, concernant « L'entretien et le nettoyage du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental et de ses annexes d'Oujda et de Nador. »

• Le cautionnement provisoire est fixé à : 8 000.00 Dhs (Huit mille Dirhams)

• L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 326 312, 21 Dhs TTC (Trois cent vingt-six mille trois cent douze dirhams, 21 Centimes Toutes Taxes Comprises)

• Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du bureau du Secrétariat du directeur du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la formation de l'Oriental, Centre Al Massira Hay Al Massira place de Lille Oujda.

• Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°-2-12-349 du 8 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au du Secrétariat du directeur du

Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la formation de l'Oriental, Centre Al Massira Hay Al Massira place de Lille Oujda.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre leurs dos-

siers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions du règlement de la consultation.  
N° 4314/PA

| Royaume du Maroc<br>Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique<br>Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech-Safi<br>Direction Provinciale de Youssoufia   |        |  |   |
|--|--------|--|---|
| Avis Rectificatif et de Report   |        |  |   |
| Le Directeur provincial de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi porte à la connaissance des Entreprises et du public que les Appels d'offres, publié le 20/04/2021 aux journaux Libération N° 9297 et AL Itihad Al Ichiraki N° 12.823, ont connu des rectifications concernant le CPS (Art 2, lot 2) et les dates d'ouverture des plis sont reportées comme suit : |        |  |   |
| AO N°  | Lot    | Objet  | Date d'ouverture des plis   |
| 01/2021/Y/INV  | 1      | Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de construction du lycée collégial MOHAMED ABED AL-JABRI, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, à la Commune rurale TIAMIM. | 24/05/2021<br>à Quatorze heures (14h)<br>au lieu de<br>18/05/2021 à 10h |
|  | 2      | Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de construction de Dix-sept (17) blocs sanitaires aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS.                    |   |
| 02/2021/Y/INV  | 1      | Etudes techniques et suivi tous corps d'Etat des travaux de construction du lycée collégial MOHAMED ABED AL-JABRI, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, à la Commune rurale TIAMIM.   | 26/05/2021<br>à Onze heures (11h)<br>au lieu de<br>18/05/2021 à 12h     |
|  | 2      | Etudes techniques et suivi tous corps d'Etat des travaux de construction de Dix-sept (17) blocs sanitaires aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS.  |   |
| 05/2021/Y/INV  | unique | Contrôle technique tous corps d'Etat des Etudes et des travaux de construction du lycée collégial MOHAMED ABED AL-JABRI, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, à la Commune rurale TIAMIM.   | 26/05/2021<br>à Quatorze heures (14h)<br>au lieu de<br>18/05/2021 à 14h |
| N°4310/PA  |        |  |   |

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique  
AREF Marrakech-Safi  
Direction Provinciale de Youssoufia

**Avis Rectificatif de la Consultation architecturale n° 04/2021/Y/INV**

Le Directeur provincial de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi porte à la connaissance des Architectes et du public que la consultation architecturale N° 04/2021/Y/INV relatif aux Etudes architecturales et suivi des Travaux de construction de Dix-sept (17) blocs sanitaires aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS, publié le 28/04/2021 aux journaux Libération N° 9304 et Al Itihad Al Ichiraki N° 12830 a connu des rectifications au niveau de l'Article 2 de la consultation architecturale (Consistance du projet) et du Programme de la consultation Architecturale.

N°4311/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUADANT  
COMMUNE D'EL GUERDANE

**AVIS RECTIFICATIF**

Pour l'avis d'appel d'offres ouvert n° 03/BC/2021

Suite à l'avis d'appel d'offre n° 03/BC/2021 du 26/05/2021 à 10 heures, ayant pour objet : Extension du réseau d'éclairage public à la commune d'El Guerdane, Province de Taroudant, publié au journal de Libération n° 9307 du 01-02/05/2021. Le président du conseil communal d'El Guerdane porte à la connaissance du public que les échantillons et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau des études et marchés de la Commune d'El Guerdane avant le 25/05/2021 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons)

N°4312/PA

المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب  
Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable

**قطاع الكهرباء  
Branche Electricité**

**إشعار عن قطع التيار الكهربائي**

تنهي المديرية الجهوية بالدار البيضاء إلى علم الزبناء الكرام أنه نظرا لبعض الأشغال التي يتم إنجازها على الشبكة الكهربائية سيتم قطع التيار الكهربائي حسب الجدول التالي:

| الجماعة البلدية والمدينة                             | تاريخ وأوقات انقطاع التيار الكهربائي                   | الجهات التي سيمنعها الانقطاع   |
|--|--|--|
| جماعة بوسكورة عمالة النواصر الدار البيضاء            | يوم الأحد 16 ماي 2021 من 08 صباحا إلى 04 بعد الزوال    | الدواوير: أولاد عزوز عين الجمعة (المسعود سابقا) تكريوي وكوب المعمرية |
| جماعة المجاطية أولاد طالب عمالة مديونة الدار البيضاء | يوم الثلاثاء 18 ماي 2021 من 09 صباحا إلى 03 بعد الزوال | تجزئة: الحمد رقم 7 MLE D3A-036-13D                                   |
| جماعة دار بو عزة عمالة النواصر الدار البيضاء         | يوم الثلاثاء 18 ماي 2021 من 08 صباحا إلى 04 بعد الزوال | تجزئة: طماريس أنفا 1 MLE D1B-355-09D                                 |
| جماعة دار بو عزة عمالة النواصر الدار البيضاء         | يوم الثلاثاء 18 ماي 2021 من 12 زوالا إلى 02 بعد الزوال | الدواوير: عين الكنيد ووكالة 2  |
| بلدية ليماسافة عمالة الحى الحسني الدار البيضاء       | يوم الأربعاء 19 ماي 2021 من 08 صباحا إلى 04 بعد الزوال | تجزئة: ديار المنزه CIA-150-09D                                       |
| جماعة المجاطية أولاد طالب عمالة مديونة الدار البيضاء | يوم الخميس 20 ماي 2021 من 09 صباحا إلى 03 بعد الزوال   | تجزئة: الحمد رقم 8 و 9 MLES D3A-037-13D et D3A-038-13D               |
| جماعة دار بو عزة عمالة النواصر الدار البيضاء         | يوم الخميس 20 ماي 2021 من 08 صباحا إلى 04 بعد الزوال   | تجزئة: مدينة الرحمة رقم 7 الدواوير: أولاد عيو أولاد أحمد             |
| بلدية ليماسافة عمالة الحى الحسني الدار البيضاء       | يوم الخميس 20 ماي 2021 من 08 صباحا إلى 04 بعد الزوال   | تجزئة: ديار المنزه MLE CIA-147-09D                                   |
| بلدية ليماسافة عمالة الحى الحسني الدار البيضاء       | يوم الخميس 20 ماي 2021 من 12 زوالا إلى 02 بعد الزوال   | تجزئة: ليماسافة 2  |

للحصول على كل المعلومات المرجو الاتصال بالمداومة التقنية في :  
0522) 75 00 70 24 h / 24 / 7) / 7  
ملحوظة: نحيطكم علما بأن مدة قطع التيار الكهربائي المشار إليها أعلاه، تعتبر تقديرية، بحيث يمكن إعادته قبل الوقت المحدد ومن أجل سلامتكم نحيطكم علما أن الخطوط توجد باستمرار تحت التوتر

Direction Provinciale de Casablanca ☎ Tél : Permanence 05 22 75 00 70 ☎ Fax : 0522 75 49-38

N°054/PC

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N° 01/2021

Le Mardi 08 juin 2021 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sise à : 11, Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 01/2021 ayant pour objet :

« Etudes Techniques d'Avant-Projet Relatives à l'Aménagement de la Première Tranche de la Zone Logistique de Zaïda dans la Province de Midelt »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL, sis à l'adresse indiquée ci-dessus. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

- Le coût estimatif s'élève à Quatre cent cinquante mille dirhams toutes taxes comprises (450 000,00 DH TTC).

- La caution provisoire est fixée à Cinq mille dirhams (5 000,00 DH).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Les plis peuvent, au choix des concurrents :

- Soit être déposés, contre récépissé, dans le bureau du chef du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL ;

- Soit être envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit être remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

- Soit être transmis par voie électronique via le site web www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation du présent appel d'offres et conformément aux dispositions de l'article 25 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'AMDL.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, sis à 11, Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat Tél : +212 538 009 293, Fax : +212 537 761 668.

N° 4315/PA

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES  
DE PRIX N°02/2021  
- SEANCE PUBLIQUE-

Le Mardi 08 juin 2021 à 11H00, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sis à 11, Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 02/2021 en lot unique, ayant pour objet : « Prestations d'assistance technique relatives aux études d'avant-projet pour l'aménagement in-site et hors-site de la première tranche de la zone logistique de Zaïda dans la Province de Midelt »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL, sis à l'adresse indiquée ci-dessus. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le coût estimatif s'élève à : • Cent cinquante mille dirhams Toutes Taxes Comprises (150 000,00 DHS TTC) ;

Montant de la caution provisoire : • 4 000,00 DHS (Quatre mille dirhams) ;

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Les plis peuvent, au choix des concurrents :

- Soit être déposés, contre récépissé, dans le bureau du Chef du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL ;

- Soit être envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit être remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

- Soit être transmis par voie électronique via le site web www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation du présent appel d'offres conformément à l'article 25 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, sis à 11, Angle

Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat. Tél: +212538 009 293, Fax : +212537 761 668.

N° 4316/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT  
GÉNÉRAL

D.B.M  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N° : 13 /2021 /B.G/PAZ

Le 10 Juin 2021 à 10 Heures il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Fournitures de bureau pour le Secrétariat Général et les postes de commandement de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille dirhams, 00 Cts (4.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux Cent Sept Mille Six Cent Huit dirhams 40 centimes, (207.608,40 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province au plus tard le 09 Juin 2021 à 16 Heures, 30 min

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES

N° 4317/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT

GENEERAL

D.B.M

AVIS D'APPELS

D'OFFRES OUVERTS

N° : 14 /2021 /B.G/PAZ

Le 10 Juin 2021 à 11 Heures il sera procédé dans le bureau de monsieur le secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Fournitures pour le matériel informatique du Secrétariat Général et des postes de commandement de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Six mille dirhams, 00 Cts (6.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Trente-Deux Mille Deux Cent Trente-Huit dirhams 00 Cts (332.238,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 09 Juin 2021 à 16 heures 30 min

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES

N° 4318/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT  
GÉNÉRAL

D.B.M  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N° : 17 /2021 /B.G/PAZ

Le 10 Juin 2021 à 12 Heures il sera procédé dans le bureau de monsieur le secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Fourniture et installation de Câblage in-

formatique et électrique au niveau des bureaux d'Etat Civile et des annexes Administratives, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Soixante-Deux Mille Neuf Cent Quatre-Vingt-Sept dirhams 20 centimes (2 062 987,20 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4319/PA

Etude Maître Mohamed Karim DOULIAZAL  
NOTAIRE à Casablanca  
465 Bd Ambassadeur Ben Aicha 4ème étage  
TEL 05.22.40.05.58  
FAX 05.22.40.05.59  
CONSTITUTION  
D'UNE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Mohamed Karim DOULIAZAL, Notaire à Casablanca, le 22/04/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : « ANFACAP » S.A.R.L  
OBJET : Toutes opérations de promotion immobilière, acquérir, construire et aliéner tous immeubles à usage d'habitation, professionnel, administratif et commercial.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Casablanca, 131 BOULEVARD D'ANFA RESIDENCE AZUR BUREAU N°11 B.

DURÉE : QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années consécutives, à compter de son immatriculation au registre de commerce.

LES APPORTS : Le capital est divisé en 1000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 DHS portant le numéro de 1 à 1000 sont en-

tièrement libérées en rémunération des apports en numéraire et répartie comme suit :

1- « MCAP INVEST » SARL ... 50.000,00 DHS  
2- Monsieur Mohamed TAZI..... 50.000,00 DHS  
Soit au total 100.000,00 DHS

CAPITAL SOCIAL: Le capital social de la société est donc fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en Mille (1000) parts sociales, de CENT (100,00 DHS) Dirhams chacune, numérotées de 1 à 1.000, toutes souscrites en numéraire et libérées en totalité, elles sont attribuées aux associés proportionnellement à l'apport de chacun, soit :

1- « MCAP INVEST »..... 500 parts  
2- Monsieur Mohamed TAZI ..... 500 parts

Soit au total 1000 parts ANNEE SOCIALE Du 1er janvier au 31 Décembre

GERANCE : La société est administrée et gérée, pour une durée illimitée, par le gérant unique nommé ci-après :  
Monsieur Younes MARRAKCHI, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n° C 306828.

La société sera valablement engagée pour tous les actes la concernant par la seule signature de Monsieur Younes MARRAKCHI.

Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Casablanca le 29/04/2021

Registre de commerce Numéro : 501039.

Pour extrait et mention  
N° 4320/PA

Ste WE CARE AUTO sarl  
Constitution

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 19/01/2021 à Mohammedia, sous il a été établi les statuts d'une

Dénomination : « WE CARE AUTO »  
Objet: - TOLIER MECANICIEN REPARATEUR... ACCESSOIRES OU PIECES DETACHEES D'OCCASION D'AUTOMOBILES .

Le Siege social est fixé à : DAR SAADA N° 68 B BLOC F MOHAMMEDIA Durée: 99 ans,

Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, la totalité est attribué à :

• MR OTHMANE HERWAL ... 500 parts .....  
• MR ZOUBIR AMINE ... 500 parts... 50.000,00 dhs

Gérance : la société est administrée par MR OTHMANE HERWAL CNI T 256778 ET MR ZOUBIR AMINE CNI T 252987 sont nommés des cogérants de la société pour une durée illimitée, ils déclarent accepter ses fonctions.

ils disposent de la signature conjointe sociale pour toutes engagements concernant la société vis-à-vis des tiers.

Le dépôt légal est effectué au Tribunal 1er Instance de Mohammedia sous numéro 867 Du 06/04/2021. Immatriculé au registre de commerce sous le numéro 27743

Le gérant :  
N° 4321/PA

Ste OKCITECH SOLUTIONS sarl au  
Constitution

Au terme d'un acte sous seing privée en date du 23/04/2021 à Mohammedia, sous il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associé unique ayant les  
Dénomination : « OKCITECH SOLUTIONS (SARL AU) »  
Objet: - Travaux divers ou de construction.  
Le Siège social est fixé à: LT RES.MCAP 2 1 B/Y ETG 2 IMM 3 MOHAMMEDIA -  
Durée: 99 ans,  
Capital social : 100.000,00 dhs, dévisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, la totalité est attribué à :  
• Mr ANASS KAROUANE ..... 1000 parts soit 100%

Gérance: la société est administrée par Mr ANASS KAROUANE CNI/216038 pour une durée illimitée, en qualité de gérante, qui dispose de la signature sociale pour tout engagement concernant la société vis-à-vis des tiers, et déclare accepter ses fonctions qui viennent de lui être confiées.  
Le dépôt légal est effectué au

Tribunal 1er Instance de Mohammedia sous numéro 1108 Du 06/05/2021. Immatriculé au registre de commerce sous le numéro 28023  
Le gérant :

N° 4322/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL DCS/DDE/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX  
N° 19/2021/BP

Le 17/06/2021, à 12 h, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix : TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN ESPACE POUR LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE L'ARTISANAT A LA COMMUNE TERRITORIALE ATTAOUAIA  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 DHS (dix Mille DHS). - l'estimation des coûts des prestations établie par le mai-

tre d'ouvrage est fixée à la somme de : 490.500,00 (quatre cent quatre vingt dix mille cinq cent dhs)

Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès des services marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna  
2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.  
3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
4- Soit lesenvoyer par voie

électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4323/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL DCS/DDE/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX  
N° 20/2021/BP

Le 22/06/2021, à 12 h il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

• TRAVAUX DE CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE' ARTISANAT A LA CT KELAA (IERE TRANCHE)  
le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de : 140.000,00DHS (cent quarante mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 8.778.109,32 (HUIT MILION SEPT CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE CENT NEUF DHS 32 CTS)  
Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès des services marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna  
2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial

d'Elkelaa des Sraghna.  
3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.  
Les concurrents doivent produire un certificat de qualification et de classification ou copie certifiée conforme à l'original suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après,  
Qualification exigées.  
Secteur : B-Classe 3-Qualification exigées : B4-B6-B11  
Secteur : C-Classe 3-Qualification exigées : C1-C3  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de la consultation

N° 4324/PA

Ministère de l'Éducation Nationale de la formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة الحسن الأول  
المغرب

**PRESIDENCE**

**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT ( 16 postes ) Session 15/06/2021**

L'Université Hassan 1er de Settat organise des concours pour le Recrutement de Seize (16) Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants au profit de ses établissements (Session 15-06-2021), dans les Spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

| Établissements   | Spécialités   | N.P | Adresses   |
|--|---|-----|--|
| Faculté des Sciences et Technique Settat               | Génie Mécanique   | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 577 Settat Tél : 0523400736 Fax : 0523400969   |
| Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Settat       | Commerce internationale   | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 658 Settat Tél : 0523401282/0523401063 Fax : 0523401362  |
|  | Economie - Gestion  | 01  |  |
| Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Settat   | القانون العام ( مزدوج اللغة )   | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tél : 0523721939 / Fax : 0523724087   |
|  | القانون الخاص ( مزدوج اللغة )   | 01  |  |
| Faculté d'économie et de gestion Settat                | Economie  | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tél : 0523721939 / Fax : 0523724087   |
|  |   |     |  |
| Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid      | Anglais   | 01  | Boulevard de l'Université /B.P 218 Berrechid Tél : 052324758 Fax : 052324530   |
|  | Informatique  | 01  |  |
| Institut Supérieur des Sciences de la Santé Settat     | Anglais *   | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 555 Settat Tél:0523276462 / Fax :0523400187  |
|  | Ingénierie Biomedicale / Informatique médicale                                  | 01  |  |
|  | Biotechnologie et Santé   | 01  |  |
| Institut des Sciences de Sport Settat                  | Sciences de gestion   | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 540 Settat Tél : 0523400103 / Fax : 0523400794 Siège provisoirement à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Settat |
|  | Sciences du sport - Sciences et Techniques des activités physiques et sportives | 01  |  |
| Ecole Supérieure d'Éducation et de Formation Berrechid | Littérature française   | 01  | Siège provisoirement à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid Boulevard de l'Université /B.P 218 Berrechid Tél : 052324758 Fax : 052324530                      |
|  | Mathématiques Appliquées  | 01  |  |
| Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines Settat  | اللغة الإنجليزية  | 01  | Siège provisoirement à la Présidence de l'Université Hassan 1 <sup>er</sup> Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 539 Settat Tél:0523721275/76 Fax:0523721274  |

Ces concours sont ouverts aux Candidats titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

(\* ) Un poste sera réservé en priorité dans le cas échéant pour un candidat Handicapé (seulement pour le poste de l'Anglais réservé à L' Institut Supérieur des Sciences de la Santé Settat)

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant [E-concours.uh1.ac.ma](https://e-concours.uh1.ac.ma). Le dernier délai d'inscription sur le site avant le 30.05.2021.

Les Concours comportent les Epreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

- 1- Une demande adressée au Chef de l'Établissement;
- 2- Cinq(05) curriculum vitae
- 3- Attestation de travail récente ;
- 4- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 5- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 6- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 7- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ;
- 8- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 9- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);

N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 30.05.2021

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)
- Le site web suivant : [E-concours.uh1.ac.ma](https://e-concours.uh1.ac.ma)

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

N°4325/PA

Ministère de l'Éducation Nationale de la formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة الحسن الأول  
المغرب

**PRESIDENCE**

**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT Session 16/06/2021 (Ces concours sont ouverts aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat)**

L'Université Hassan 1er de Settat organise des concours pour le Recrutement de vingt Cinq (25) Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants (Session 16-06-2021), dans les Spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

| Établissements   | Spécialités   | N.P | Adresses   |
|--|---|-----|--|
| Faculté des Sciences et Technique Settat               | Physique/Génie électrique                                 | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 577 Settat Tél : 0523400736 Fax : 0523400969   |
|  | Pétrographie-Tectonique et Métallurgie                    | 01  |  |
| Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Settat       | Mathématique / Informatique                               | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 658 Settat Tél : 0523401282/0523401063 Fax : 0523401362  |
|  | Comptabilité - Finance                                    | 01  |  |
| Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Settat   | القانون العام ( مزدوج اللغة )                             | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tél : 0523721939 / Fax : 0523724087   |
|  | القانون الخاص ( مزدوج اللغة )                             | 02  |  |
| Faculté d'économie et de gestion Settat                | Mathématiques et Informatiques                            | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tél : 0523721939 / Fax : 0523724087   |
|  | Communication   | 01  |  |
|  | Finance   | 01  |  |
| Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid      | Mathématique  | 01  | Boulevard de l'Université /B.P 218 Berrechid Tél : 052324758 Fax : 052324530   |
|  | Génie électrique option Informatique industrielle         | 01  |  |
| Institut Supérieur des Sciences de la Santé Settat     | Ingénierie Biomedicale : Traitement de signal et d'images | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 555 Settat Tél : 0523276462 / Fax : 0523400187   |
|  | Sciences infirmières                                      | 01  |  |
|  | Sage-femme  | 01  |  |
|  | Physique médicale/ Radioprotection                        | 01  |  |
| Institut des Sciences de Sport Settat                  | Biologie/Biologie et santé                                | 01  | Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 540 Settat Tél : 0523400103 / Fax : 0523400794 Siège provisoirement à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Settat |
|  | Langue et littérature anglaise                            | 01  |  |
|  | Langue et communication                                   | 01  |  |
| Ecole Supérieure d'Éducation et de Formation Berrechid | Littérature française                                     | 01  | Siège provisoirement à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid Boulevard de l'Université /B.P 218 Berrechid Tél : 052324758 Fax : 052324530                      |
|  |   |     |  |
| Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines Settat  | اللغة العربية وآدابها                                     | 01  | Siège provisoirement à la Présidence de l'Université Hassan 1 <sup>er</sup> Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 539 Settat Tél:0523721275/76 Fax:0523721274  |
|  | اللغة الفرنسية  | 01  |  |
|  | اللغة الإسبانية   | 01  |  |
|  | الترجمة ( الإنجليزية الفرنسية العربية )                   | 01  |  |
|  | اللغة الإنجليزية  | 01  |  |

Ces concours sont ouverts aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant <https://e-concours.uh1.ac.ma> avant le 31.05.2021.

Les Concours comportent les Epreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

- 1- Une demande adressée au Chef de l'Établissement;
- 2- Cinq (05) curriculum vitae
- 3- Attestation de travail récente ;
- 4- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 5- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 6- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 7- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ;
- 8- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 9- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);

N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 31.05.2021

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)
- Le site web : <https://e-concours.uh1.ac.ma>

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

N°4326/PA

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



## Divers

## Botola Pro D1

Le MCO et le RCOZ se sont quittés sur un nul blanc, mardi soir à Oujda, en match comptant pour la 16<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Le RCOZ a eu l'occasion de l'emporter mais il a raté un penalty par Bilal El Megri à la 52<sup>e</sup> minute. Pour sa part, le DHJ a perdu à domicile face à l'OCS sur le score de 1 but à 0. L'attaquant Hamza Khabba a inscrit l'unique but de la rencontre à la 84<sup>e</sup> minute.

Quant à l'IRT, il a été tenu en échec à domicile par le HUSA (1-1). Les Tangérois ont ouvert le score sur penalty grâce à Axel Meyer (83<sup>e</sup>), qui occupe la tête du classement des buteurs de la Botola avec 8 buts à côté de Ben Malango. Dans le temps additionnel, les visiteurs sont parvenus à remettre les pendules à l'heure grâce à Abdelali El Khanboubi (90+3<sup>e</sup>).

17<sup>ème</sup> journée

## Samedi

17h00 : OCS-IRT  
17h00 : RAZ-SCCM  
19h15 : MAT-ASFAR

## Dimanche

17h00 : FUS-MCO  
19h15 : MAS-RSB  
21h30 : HUSA-CAYB

NB: Les matches WAC-DHJ et RCOZ-Raja ont été reportés.

## Championnat D2

La Botola Pro D2 de football se poursuivra le week-end prochain pour le compte de la 22<sup>ème</sup> journée dont le programme se décline comme suit :

## Samedi

17h00 : ASS-CJBG  
17h00 : KAC-CAK  
17h00 : UTS-RAC  
19h00 : WAC-OD  
Dimanche  
17h00 : TAS-SM  
17h00 : WST-OCK  
19h00 : KACM-IZK  
19h00 : RBM-JSS

## Chiba, manager général de l'OCS

L'OCS a annoncé avoir engagé le technicien national Saïd Chiba comme manager général du club, succédant ainsi à Abdelhadi Sektioui, absent du banc de touche de l'équipe safiote depuis plusieurs mois pour cause de maladie. Le bureau dirigeant de l'OCS a opté pour un contrat avec Saïd Chiba afin de superviser les entraînements du club jusqu'à la fin de la saison actuelle (2020-2021), avec option de le renouveler lors de la prochaine saison, a précisé le président du club, Anouar Dbira Tlemsani.

L'ancien international marocain, qui dirigera les entraînements du club safiote avec l'assistance de l'ancien joueur du FUS de Rabat, Noureddine Benomar, sera, toutefois, absent du banc de touche de l'OCS jusqu'à la résiliation du contrat avec l'actuel entraîneur, Abdelhadi Sektioui, a expliqué M. Dbira dans une déclaration à la MAP.

A noter que Chiba avait entraîné auparavant le CRA et le RAZ.

## Ligue des champions et Coupe de la Confédération

## Rudes épreuves algérienne pour le Wydad et sud-africaine pour le Raja

Place à la compétition africaine avec la programmation en cette fin de semaine des quarts de finale aller de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. En C1, le Wydad sera l'hôte du MCA, rencontre prévue ce vendredi à partir de 19 heures au stade 5 Juillet à Alger, tandis que le Raja devra se produire, dimanche à 14 heures à Johannesburg, contre la formation sud-africaine d'Orlando Pirates.

Demi-finaliste lors de la précédente édition, le WAC entend aller encore plus loin en cette Ligue des champions, version 2021. Pour ce faire, les Rouges, lauréats de l'épreuve en 2017, sont sommés de bien négocier le cap algérois face à un adversaire qui a terminé second de son groupe, ayant décroché une qualification décriée par les Egyptiens du Zamalek qui avaient «vu» un arrangement entre le Mouloudia et l'Espérance de Tunis.

Pour le match de ce vendredi, le Wydad pourra compter sur l'ensemble de son effectif, décidé à regagner la maison sans le moindre dégat en vue d'aborder la seconde manche, le 22 courant au Complexe Mohammed V de Casablanca, dans de bonnes dispositions.

Outre l'opposition MCA-WAC, les autres rencontres de ce



tour des quarts de finale, prévues ce samedi, ne manqueront point d'attrait, avec comme affiches CR.Belouizdad d'Algérie-Espérance de Tunis (16h00), Kaizer Chiefs d'Afrique du Sud-Simba de Tanzanie (16h00) et Al Ahly d'Egypte-Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud (19h00).

En ce qui concerne la Coupe de la Confédération, c'est un Raja avec le bleu de chauffe qui donnera, comme précité, en dehors de ses bases le ton à Orlando Pirates. Nonobstant l'absence de Mohcine Moutawalli, écarté du groupe,

d'Abdelilah Hafidi, blessé, en plus des éventuels forfaits de Sanad El Ouarfali et Mohamed Souboul, non encore remis à cent pour cent, les Verts affronteront l'équipe sud-africaine avec la ferme intention de signer un résultat positif, confirmant leur élan victorieux lors de la phase de poules avec six victoires en autant de sorties.

Le dernier communiqué émis par le comité dirigeant du club est fait pour rétablir la confiance dans la mesure où il fait part d'une ambiance sereine au sein du groupe et qu'il n'y a aucun problème avec

l'entraîneur, le Tunisien Lassad Chabbi, contrairement à ce qui se laisse entendre par ci et par là dans le milieu des supporteurs.

Il convient de signaler en dernier lieu que les trois autres matches des quarts de finale aller de la C2 devront opposer également dimanche prochain Coton Sport du Cameroun à Jaraaf du Sénégal (14h00), Pyramids d'Egypte à Enyimba du Nigeria (17h00) et le CS.Sfaxien de Tunisie à la Jeunesse Sportive de Kabylie d'Algérie (17h00).

Mohamed Bouarab

## Prisme tactique

## Mouloudia d'Alger : Mode d'emploi

Dix ans après leur dernière confrontation en demi-finale de la Ligue des champions africaine, le Wydad de Casablanca retrouve vendredi soir (19h) le Mouloudia Club d'Alger. Une première manche d'un quart de finale prometteuse, disputée à Alger, sur la pelouse du stade olympique 5 Juillet. Le MCA ne permettra pas au WAC de se qualifier en étant quelconque. Sept fois champion d'Algérie et champion d'Afrique en 1976, le club de la capitale algérienne obligera les Rouges et Blanc à accepter le combat, mais aussi à mettre beaucoup plus de vitesse dans leur circulation de balle. Soit à peu de choses près, ce qui a manqué aux hommes de Faouzi Benzarti lors du clasico face à l'AS FAR, dimanche soir (0-0). Il n'y aura, a priori, pas de surprise à attendre. Il est quasiment écrit que le coach tunisien du WAC alignera une organisation en 4-2-3-1. Mais qu'en est-il des Algériens ?

## Comment ils jouent

L'adversaire du WAC possède une identité de jeu très peu marquée. Ce qui n'est pas forcément un avantage. Les sources de danger étant multiples et variées. Techniquement, les protégés du manager algérien Abdelkader Amrani n'ont rien à envier à leurs visiteurs. Sur le plan physique non plus. D'autant qu'ils ont profité d'un jour de récupération en plus. Mentalement, ils possèdent



également des ressources admirables. Il n'est, en effet, pas rare de les voir remonter le score et se sortir d'une situation mal embarquée.

Tactiquement en Ligue des champions, le MCA oscille entre le 4-2-3-1 aligné à quatre reprises et le 3-4-3 ou le 5-4-1 en phase défensive (2 fois). Preuve de sa filiosité passagère, le coach du Mouloudia a tiré la défense à trois de son chapeau à chaque fois qu'il devait se déplacer chez l'un des deux ogres du groupe D, l'ES de Tunis et le Zamalek. Deux rencontres soldées par des matchs nuls cruciaux dans la qualification du MCA et qui valident en quelque sorte les choix défensifs d'Abdelkader Amrani. A domicile, c'est une toute autre histoire. Le 4-2-3-1 déployé, modulable en 4-3-3 en phase offensive, paraît être fait sur mesure pour exploiter au maximum la qualité des joueurs offensifs du Mouloudia.

En se positionnant souvent en bloc bas tout en laissant le ballon à l'adversaire (41% de possession), le MCA entend créer des espaces dans le dos de la défense adverse et ainsi mettre dans les meilleures dispositions Samy Frioui, un avant-centre mobile et fin techniquement, auteur de 3 buts et d'une passe décisive en phase de groupes. Mais aussi les ailiers, et notamment Abdennour Belkheir (2 buts et 2 passes décisives). A la récupération du ballon, l'obsession des Algérois est de mettre beaucoup de vitesse et de verticalité

dans leur jeu. L'égalisation face à l'ES de Tunis en est le parfait exemple, avec un appel de l'intérieur vers l'extérieur de l'ailier Bensaha, qui centre ensuite pour Belkheir, son pendant côté droit.

## Comment les batte

Transition offensive rapide donc, mais aussi un savoir-faire en termes de coups de pied arrêtés sont les principaux points forts du MCA. En revanche, dès qu'il s'agit de contourner des défenses regroupées qui les privent d'espace, les Algériens ont beaucoup plus de difficultés à cause de la prudence exacerbée des latéraux. Seule équipe à avoir battu le Mouloudia en phase de groupes, le Zamalek a également identifié des lacunes sur les flancs. A chaque fois, un jeu en triangle sur les côtés s'est conclu par un centre et une reprise victorieuse en pleine surface de réparation. En comptant dans ses rangs des ailiers rompus à ce style de jeu et notamment les combinaisons sur les ailes (Ounajem, Aouk), le Wydad a toutes les armes pour perturber le MCA. D'autant qu'à la réception des centres, El Kaabi est une belle garantie de réussite.

L'autre piste à creuser est la recherche instantanée de la profondeur. Le repli défensif très aléatoire du MCO pourrait être un précieux allié dans cette optique. Mais la justesse de la première relance du WAC devra être au rendez-vous, ce qui n'est pas toujours le cas. On peut être sûr d'une chose, pour que l'histoire se répète une décennie plus tard avec une qualification des Rouges et Blanc, il va falloir récupérer des ressources techniques qui ont disparu récemment.

Chady Chaabi

## La tradition cocasse des surnoms de joueurs égyptiens

"Obama" comme le président, "Trezequet" comme le champion du monde 1998 ou "Kahraba" (électricité en arabe): la tradition unique des surnoms, parfois cocasses, des joueurs de football en Égypte reste bien vivante.

Cette pratique satirique en vigueur depuis des décennies a été popularisée par le joueur des années 1980 Badr Ragab, qui a aussi été entraîneur d'une équipe d'espérance du club cairote d'Al-Ahly, où il donnait des surnoms à ses jeunes joueurs.

"Lorsque j'étais entraîneur (...) je rêvais que (mes joueurs) deviennent des stars internationales et je voulais les encourager à travailler dur en imitant des joueurs célèbres", dit M. Ragab à l'AFP.

"Les noms sont fondés sur leur ressemblance avec les joueurs et aussi leurs compétences. J'ai donné à Karim Walid le surnom de +Nedved+ car il ressemblait à Pavel Nedved de la Juventus, de même que Mahmoud Hassan, qui avait des traits de David Trézéguet de l'équipe de France", ajoute-t-il.

+Trezequet+, 26 ans, l'un des joueurs de la sélection nationale égyptienne a évolué cette saison dans le club anglais d'Aston Villa après des passages en Belgique (Anderlecht) et en Turquie (Kasimpasa).

Il n'a marqué que deux buts en Premier League cette saison mais s'est attiré les louanges de l'ancienne star écossaise du club, Alan Hutton. M. Ragab a surnommé Mahmoud Abdelmoneim "Kahraba" (électricité), car il semble courir en permanence, selon lui.

Mais la pratique, souvent extravagante, ne séduit pas tout le monde à l'exception des fans égyptiens qui ont adopté avec ferveur certains surnoms.

Ramy Barakat, l'ancien psychologue des "Pharaons", l'équipe nationale égyptienne, estime lui que les surnoms farfelus ne sont pas utiles sur le long terme.

"Certains joueurs considèrent que ces surnoms n'ont pas de sens. Ils travaillent dur pour y arriver, alors que d'autres tombent dans la panne et pensent qu'ils ont réussi", dit-il.

"Je préfère ne pas donner ce genre de surnoms aux jeunes joueurs", ajoute-t-il.

Mais cela n'a pas dissuadé les joueurs eux-mêmes d'arborer des sobriquets étranges et fantaisistes sur leurs maillots.

Le pilier de l'équipe cairote de Zamalek, Youssef Ibrahim, 25 ans, a ainsi reçu le surnom d'"Obama" de la part de ses coéquipiers, qui ont vu en lui une ressemblance avec l'ancien président américain.

Le défenseur d'Al-Ahly Ahmed Ramadan se fait appeler "Beckham", en référence à la star anglaise David Beckham et Khalil Heggi, de la même équipe, est connu sous le nom de "Neymar", la star brésilienne du Paris Saint-Germain.

Mahmoud Abdel-Razeq du Zamalek, l'un des joueurs égyptiens les plus populaires, est connu comme "Chikabala", du nom de l'ancienne star zambienne du football Webster Chikabala. Une référence prestigieuse qu'il a lui-même hérité de son frère, joueur de l'équipe d'Assouan.

Le championnat égyptien actuel compte un nombre impressionnant de joueurs populaires auprès des supporters. L'un d'entre eux est le défenseur du Zamalek Mahmoud Hamdy, alias "El Winch" ou "la grue", en raison de sa grande force.

L'armée égyptienne, très présente dans de

nombreux secteurs de la société égyptienne, est également impliquée dans le football. Elle contrôle l'équipe El-Entag El-Harby (Production militaire), au sein de laquelle évolue un joueur qui répond au surnom adapté de "Bazooka".

La pratique des sobriquets frise parfois le ridicule comme pour le joueur de l'équipe Arab Contractors, Abdel Rahman Khaled baptisé... "Gebna" (fromage).

Mais la palme de l'excentricité revient sans doute à la star d'Al-Ahly Mohamed Magdy dit

"Afsha", un terme qui fait référence à l'action d'attraper des poulets avant de les tuer pour les consommer ou les vendre.

La mère du joueur lui avait donné ce surnom en raison de son aptitude à courir après les gallinacés dans son village natal.



### التجار و المهنيين و الحرفيين الخاضعين لنظام المساهمة المهنية الموحدة CPU غتستافدوا من التأمين الإجباري عن المرض



[www.macnss.ma](http://www.macnss.ma)

ما عليكم غير تسجيلوا عبر



أو عبر المكاتب المعتمدة لشركائنا اللي كتحمل العلامة



05 20 19 40 40

للمزيد من المعلومات اتصلوا بـ